

Bimensuel favorisant la pensée indépendante, l'éthique et la responsabilité

Pour le respect et la promotion du droit international, du droit humanitaire et des droits humains

Edition française du journal *Zeit-Fragen*

AZA
8044 Zürich



Ilias Iliopoulos
(photo mad)

Lorsqu'on parle de stabilité dans le système international, il s'agit bien sûr toujours d'une stabilité relative, la seule envisageable, si l'on veut rester sur le plan de l'empirisme historique et des faits géopolitiques – une stabilité relative permettant, cependant, l'existence d'un ordre également relatif. Bien que toujours de façon relative et imparfaite, c'est un ordre qui – d'un point de vue des valeurs traditionnelles – tant au niveau de la politique intérieure qu'internationale, demeure précieux à conserver.

Dans toutes les époques historiques – depuis le système des villes-Etats de l'antiquité grecque jusqu'à l'époque de la guerre froide – les prémisses de l'ordre international ont été de deux sortes. La première et la plus importante est, depuis *Thucydide*, l'*équilibre des forces*.

L'équilibre des forces garantit la stabilité, l'ordre et la paix

Dans une perspective réaliste des relations internationales, seule une symétrie optimale dans la répartition des pouvoirs peut sérieusement garantir la stabilité, l'ordre et la paix tout en protégeant contre une prévisible démotivation générale et empêchant ainsi les différents acteurs respectifs du système de passer le Rubicon. Si, par contre, cette symétrie est absente, ou encore précaire, la stabilité internationale – tôt ou tard – va vers sa perte, malgré tous les prêches dominicaux remplis de bonnes et pacifiques intentions des hommes politiques, jusqu'à ce qu'elle trouve un nouvel équilibre.

La stabilité suppose qu'aucun pouvoir ne s'Imagine en position de favori
La deuxième condition de la stabilité d'un système international repose, du point de vue d'une théorie conservatrice-réaliste des relations internationales, sur un *axiome obligatoire pour tous les acteurs*. Axiome qui, bien sûr, ne s'inscrit pas dans le sens du terme à la mode, vulgairement libéral, de l'exportation des «soi-disant valeurs et convictions démocratiques communes» – dont il faut en priorité se méfier. En effet, l'histoire nous démontre que la stabilité internationale se dissolve chaque fois, qu'un pouvoir se maintient dans la position du favori, en cherchant seul ou avec l'aide de ses alliés à imposer son propre modèle civilisateur à tout le reste des acteurs du système.

Exemples tirés de l'antiquité

Ainsi, on est libre de penser ce que l'on veut de l'exemple de l'ancienne Sparte. Cependant, un certain fait historique doit être pris en compte. Ce n'est pas Sparte, si spéciale, qui s'attirerait aujourd'hui les foudres de nos précheurs des droits de l'Homme, mais Athènes. C'est à cette dernière, politiquement et socio-

L'Etat-nation souverain et la stabilité internationale à l'époque actuelle

par Ilias Iliopoulos*

«En effet, l'histoire nous démontre que la stabilité internationale se dissolve chaque fois, qu'un pouvoir se maintient dans la position du favori, en cherchant seul ou avec l'aide de ses alliés à imposer son propre modèle civilisateur à tout le reste des acteurs du système.»

économiquement très développée que revient la faute principale dans la guerre du Péloponèse. Et donc, c'est à elle aussi que revient la destruction de l'ordre international de l'écumène de l'époque, du système des villes-Etats, – justement parce que cette Athènes-là se voyait comme le foyer de la civilisation. En effet, elle se percevait, selon les mots de *Périmèle*, comme l'école ou plutôt le véritable modèle pour la Grèce toute entière.¹ De par sa conduite-même, elle entretenait la peur parmi les autres villes-Etats. Athènes a voulu leur imposer ses propres valeurs et ses convictions. Par ce fait, elle a engendré l'apparition d'une coalition anti-hégémonique.²

Souvenons-nous qu'à ce moment-là, Athènes agissait avec la conviction d'avoir atteint l'apogée de son pouvoir. En effet, pour avoir été victorieuse dans les guerres de Perse et après avoir repoussé le danger asiatique, Athènes gagna la renommée d'avoir sauvé la totalité du monde hellénique libre.

De façon significative, la «superpuissance» de l'époque ne se contentait pas de détruire l'ennemi commun. Elle cherchait aussi à en tirer un profit stratégico-politique. Athènes, puissance maritime libérale-démocratique, opérait la transformation de l'union maritime de l'Attique (l'union maritime de Délos, fondée en vue de la lutte contre le danger asiatique) vers une organisation de protection de l'hégémonie athénienne. C'était un outil de réalisation pratique et de légitimation idéologique de sa politique dans tout l'écumène hellénique de l'époque pour la sauvegarde des intérêts athéniens dans les «opérations de maintien de la paix» déployées, selon la terminologie d'aujourd'hui.

L'élargissement des «valeurs» de l'UE/OTAN ou l'humanisme militaire ne sont pas un garant de la stabilité internationale

Revenons à la stabilité internationale: chaque acteur du système dispose de sa propre Constitution. En son temps déjà, l'écrivain conservateur écossais *Walter Scott* le savait: «On ne peut pas considérer

de la même façon une nation civilisée disposant d'une très ancienne législation lui ayant permis, malgré tous ses manquements, de trouver sa voie et ses repères, à une toute jeune colonie, à laquelle on peut en toute impunité imposer ses propres initiatives législatives.»³

Si je parle d'un axiome obligatoire pour tous les acteurs comme la deuxième condition de la stabilité internationale, il ne s'agit pas, dans ma réflexion, d'une «obligation» à prétention missionnaire ni à une expansion violente à toute l'Europe ou au monde entier des «valeurs» d'une quelconque UE ou plutôt de l'OTAN. D'autant plus que, depuis l'offensive du nouvel ordre mondial contre la Serbie, contraire au droit international, il y a eu une remise à l'honneur de l'esprit des croisades et l'instauration, d'un «humanisme militaire» par *Tony Blair*, le clan *Clinton*, la chronique culturelle de la *«Süddeutsche Zeitung»* ainsi que les intellectuels de cour progressistes et post-nationaux du bureau politique néo-soviétique bruxellois.

A cet égard, ouvrons une parenthèse: l'élite bureaucratique supranationale a tendance à présenter sa propre justification idéologique pour ses actions politiques ou stratégiques. Pourtant, le fait que chaque aspiration au pouvoir d'un acteur international d'une certaine puissance cherche depuis toujours de telles justifications devrait en principe être reconnu par tous: «Les aspirations au pouvoir téléguidées par des combinaisons de raisons pragmatiques des suppôts de l'impérialisme sont toujours à la recherche des formes les plus diverses d'une légitimation quasi normative devant eux-mêmes et devant l'histoire».⁴

Les Etats restent les principaux protagonistes du système international

Le principe qui devrait engager les protagonistes d'un système international, implique plus qu'un modus vivendi entre eux, dans le sens du *Cuius regio, eius religio* (tel prince, telle religion) du traité de paix d'Augsbourg (1555) ou du principe de la non-intervention du Traité de Westphalie. La pensée sous-

«Le principe qui devrait engager les protagonistes d'un système international, implique plus qu'un modus vivendi entre eux, dans le sens du *Cuius regio, eius religio* (tel prince, telle religion) du traité de paix d'Augsbourg (1555) ou du principe de la non-intervention du Traité de Westphalie. La pensée sous-jacente est celle de la non-intervention d'un acteur souverain dans les affaires intérieures d'un autre. Cette pensée trouve sa meilleure application sous la forme du principe de base de la souveraineté nationale, capable de considération rétrospective sur une très longue durée.»

jacente est celle de la non-intervention d'un acteur souverain dans les affaires intérieures d'un autre. Cette pensée trouve sa meilleure application sous la forme du principe de base de la souveraineté nationale, capable de considération rétrospective sur une très longue durée.

Depuis la fin de la guerre de 30 ans, en 1648, les Etats sont les acteurs principaux du système international. Ils le restent encore, malgré toutes les importantes interdépendances internationales. Une guerre massive, systématique, politique, économique, militaire, idéologique et psychologique continue est également menée depuis 1991 par la classe dirigeante financière et par l'élite bureaucratique supranationale contre l'Etat national souverain.

Souveraineté des Etats – protection contre le droit du plus fort

D'ailleurs, le spectateur averti des relations internationales prend conscience que la notion de «souveraineté» n'a jamais été à comprendre dans l'absolu, mais toujours dans un sens réaliste. Néanmoins, les Etats s'en tiennent à leur souveraineté parce qu'ils la considèrent, dans le système juridique international imparfait, comme la protection par rapport au droit du plus fort: «Le droit de souveraineté des Etats reflète la poursuite fondamentale de la liberté et de l'autodétermination de leur propre rôle dans la communauté d'Etats internationale.»⁵

Les représentants d'un totalitarisme progressiste post-national «postmoderne», mésestimant de plus en plus, depuis 1991, ce principe de base, le déclarent facilement pour nul et non avenu. Ils préconisent en cela une nouvelle édition de la doctrine de *Brejnev*. En effet, si l'ordre est assez facile à détruire, il est par contre très difficile de le restaurer, d'autant plus sous une forme stable.

Il faut à tout moment rappeler aux responsables politiques les mots du grand théoricien conservateur britannique *Edmund Burke*: «Un bon à rien, ne se risquant pas à démonter sa montre, ose cependant démonter et recombiner librement, un mécanisme beaucoup plus important et compliqué, consistant en des rouages totalement différents, des ressorts, des contrepoids et des composants de diverses dynamiques ... Les bonnes intentions [des responsables politiques] induites en erreur ne sont en aucune façon une excuse à leur prétention.»⁶

Considérée de façon objective, la menace actuelle pour la sécurité internationale est que les deux conditions fondamentales de la stabilité internationale – l'équilibre des forces et l'axiome obligatoire – ne sont actuellement plus assurées.

Système international multipolaire du XXI^e siècle

Actuellement, sur le plan géopolitique, une seule grande puissance dispose déjà de son propre espace économique et stratégique (dans le sens de *Carl Schmitt*). Elle en assure la défense extérieure avec succès et dispose, en outre, de possibilités d'actions planétaires qu'elle ne veut pas voir limitées par des interdictions d'intervention d'autres grandes puissances régionales comme les Etats-Unis.

Les Etats-Unis sont, certes, l'unique puissance mondiale, mais pas la seule. En face

* Ilias Iliopoulos est maître de conférences en histoire, stratégie et géopolitique à l'Académie de la marine grecque; ancien professeur de stratégie et géopolitique à l'Académie grecque de la défense du pays, ancien président du département pour les analyses géostratégiques Europe-Russie-USA de l'Institut grec des analyses de défense. Etudes d'Histoire à l'Université Capodistrias d'Athènes, études post-grades et doctorat à l'Université Ludwig-Maximilian de Munich.

«L'Etat-nation souverain et ...»

suite de la page 1

d'eux, il y a des puissances régionales, plus grandes et plus petites – et pour cette raison, des analystes stratégiques américains renommés décrivaient le système international de la première décennie post-bipolaire comme uni-multipolaire. Ils ne laissaient aucun doute que, dans une phase transitoire de quelques décennies, on arriverait au formatage définitif d'environ cinq ou six centres de pouvoir du système international multipolaire du XXI^e siècle.

Longtemps, il semblait que notamment les puissances régionales du centre de l'Europe occidentale aspiraient à un rôle de puissances mondiales, avant tout en raison de leur force économique. Aujourd'hui, nous savons que les apparences étaient trompeuses. Comme si souvent au cours de l'histoire, ironiquement, la fin des illusions euphoriques de l'Europe coïncida avec l'heure du triomphe (Traité de Maastricht en 1992). Mais il est devenu depuis évident que durant les décennies de la guerre froide, pour des motifs partiellement communs et diamétralement opposés aux motifs stratégiques politiciens – emmenée par la France et la République fédérale d'Allemagne et énergiquement soutenue par les Etats-Unis –, l'«unification européenne» était et demeure à des années-lumière d'une véritable union et, surtout, d'une Europe des Nations libérales porteuse d'une identité forte et d'une indépendance stratégique.

L'«Europe unie» n'a jamais existé et elle ne peut être un sujet du droit international

Ce fait désagréable a été confirmé en Europe de Sud-Est, au Proche-Orient ainsi que dans l'espace méditerranéen une nouvelle fois au cours des 25 dernières années. Dans ces régions, ce sont toujours les Etats-Unis qui ont dirigé les offensives militaires contraires au droit international ou plutôt les opérations de déstabilisation contre les Etats indépendants et souverains. La Grande-Bretagne, l'Allemagne et la France y ont également pris part; les deux premiers étaient en concurrence mutuelle pour le rôle du vassal le plus fidèle du grand frère pendant que la France – une puissance post-impériale de moyen calibre – dans son «délire obsessionnel» (*Brezinski*), croyant encore être une puissance mondiale, ne pouvait simplement pas supporter d'être absente, quand les Américains (et les Allemands en plus!) s'occupaient de remettre de l'ordre sur le vieux continent ou plutôt dans sa périphérie.

Cependant, si l'on fait un inventaire, il est étonnant de constater que l'«Europe unie» jamais existé. Aucun sujet du droit international n'est enregistré sous ce nom – ou aucun rapport sous ce numéro, comme l'avait fait remarquer par analogie *Henry Kissinger*.

Je tiens à préciser que je ne partage pas l'indignation des intellectuels progressistes subventionnés, des journalistes et des hommes politiques sur la prétendue incapacité dramatique de l'Union européenne à être un facteur de pouvoir et de stabilité. La colère des Européens professionnels est compréhensible, reste cependant la réaction de celui qui aurait tout misé sur un cheval incapable de courir. Et que ce cheval, ou plus précisément la vache (bruxelloise), ne courrait pas, il fallait bien s'attendre.

L'Europe et les Etats-Unis

Le rapport des pouvoirs d'Europe occidentale et des autres aspirants à la grandeur est très ambivalent envers le pouvoir mondial transatlantique, sous la protection duquel ils désirent édifier un grand espace économique. Donc, une éventuelle autonomie politico-militaire, voire stratégique, mènerait obligatoirement à un conflit avec cette puissance mondiale; la vieille méfiance, toujours forte quoique dissimulée, entre les puissances d'Europe occidentale elles-mêmes demeure, ce qui empêche une sérieuse volonté politique unitaire. Et l'influence de la puissance mondiale à l'intérieur de l'un ou l'autre des divers pouvoirs régionaux est si grande, que ce pouvoir dirigeant, selon l'appréciation de la situation, donne une fois à l'une, puis à l'autre, de ces puissances moyenne d'Europe centrale le statut privilégié de «Special Relationship» ou de «Leadership».

«En principe, cela devait être une évidence pour les Européens conscients de leur culture et de leur histoire que les coins les plus reculés de cette planète abritent des systèmes politiques différents – suite à leurs expériences historiques, leur identité géoculturelle, leur situation géostratégique et socio-économiques ainsi qu'à la culture politique de chaque peuple pris séparément.»

Pour toutes ces raisons, nous observons déjà la phase actuelle du passage de l'ancien au futur équilibre des forces. Au lieu de la superpuissance fantasmée de l'Europe, supposée être le contrepoids aux Etats-Unis, nous voyons tout autre chose: le réveil des peuples, le début de la dissolution de cette construction hybride, supranationale, quasi-étatique de la soi-disant Union européenne ainsi que l'impressionnant renforcement des mouvements nationalistes, centrifuges, attachés à l'idée patriotique, identitaire, et allant dans le sens de l'histoire.

Pour un principe d'ordre international

Après la fin de la guerre froide et l'écroulement du camp soviétique, la classe dirigeante financière supranationale, suivi de ses élites bureaucratiques supranationales subordonnées, a cherché à étendre le champ d'application de ses représentations éthico-anthropologiques dans les régions autrefois dominées par son ancien adversaire et, par-dessus le marché, sur tout le globe.

Par sa politique économique et culturelle, sa propagande et par ses moyens militaires, l'élite occidentale supranationale, cherche à imposer son concept idéologique (l'universalisme moraliste des droits de l'homme, couplé

supranationale est plausible, si une organisation mondiale était chargée de sa réalisation dans le cadre de laquelle tous les acteurs éta-tiques, grands et petits, de la terre se seraient réunis. Théoriquement (et éthiquement!) cet universalisme pourrait être justifiable uniquement dans le cas où un pouvoir régional important ou même une puissance mondiale, pourrait être – au besoin – condamné, par le biais de l'intervention directe, sur l'initiative de puissances de moindre importance, parce qu'elle aurait violé les principes de base éthiques du droit généralement reconnus.

Nous savons, cependant, que lors de la guerre froide, ni les Etats-Unis ni l'URSS n'ont été sanctionnés pour leurs violations du droit international. En outre, après la fin de la bipolarité, la puissance restée en place a outrepassé encore bien souvent les normes et les principes du droit international, lorsque ces derniers ne correspondaient pas à ses intérêts – ignorant froidement toute légalité.

Dès lors, il devrait être clairement établi que le recours à quelques principes humanitaires ou démocratiques en tant que légitimation éthico-idéologique ne sert que qu'une très concrète politique de la force afin de décider des questions de pouvoir très concrètes. Le fait qu'à l'initiative d'une

«L'Europe devrait trouver la volonté et le courage de se souvenir de sa propre identité dans ses aspects historique, géoculturel, anthropologique et ontologique et de la défendre de façon énergique.»

à un système parlementaire et sa représentation de l'économie de marché «libre») en tant qu'axiome dirigeant de la nouvelle ère post-bipolaire.

Cette ambition est tout à fait compréhensible. Tout aussi compréhensible est la métamorphose d'*Ovide* de ceux qui, encore tout récemment, dénonçaient chaque critique du «socialisme existant réellement» comme de l'anticommunisme aveugle. Mais ces derniers appellent aujourd'hui, en première ligne du Front journalistique et «activiste», à une nouvelle guerre sainte contre le nationalisme (ou même contre un prétendu «fascisme»!).

Les croisades «humanitaires» sont fallacieuses et dangereuses

Le penchant réactualisé à la croisade n'est soutenable ni sur le plan historique ni sur le plan anthropologique. Politiquement, il est irréaliste et très dangereux. Les nouvelles croisades («humanitaires») partageront le destin de toutes les anciennes. Elles détruiront la stabilité internationale ou plutôt ce qu'il en reste encore actuellement. Ce que nous avons vécu depuis 1991 aux Balkans, en Irak, en Afghanistan, en Libye, en Ukraine et ailleurs, ou actuellement en Syrie, n'est seulement qu'un prologue. L'interventionnisme des Etats occidentaux mettra l'Occident en confrontation avec le reste du monde – et pour finir lui portera du tort.

Laissez-moi souligner maintenant un point considérable: les idées de normes éthiques n'ont pas été mises au point pour être prises dans leur valeur nominale et être réalisées, mais pour fonder l'identité et être utilisées comme des outils au service de cette identité dans la lutte contre d'autres identités. Celui qui ne comprend pas cela, ne pourra jamais saisir ni leur structure mentale intérieure ni leur effet historique extérieur.

Au sujet de l'universalisme des droits de l'homme existant

Théoriquement, l'universalisation moraliste des droits de l'Homme décrétée par l'élite

Il semblerait évident que même en cas d'une acceptation de la prétendue «démocratie» occidentale étendue à toutes les nations de la terre, ce système adopterait des formes différentes les unes des autres, selon le niveau de développement social, les expériences historiques, les conditions de développement géographiques, culturelles, socio-économiques et politico-stratégiques. Il en a été ainsi du christianisme, du féodalisme, de l'esclavage, du libéralisme, du fascisme ou du communisme, apparus dans chaque cas sous les formes les plus différentes.

Personne ne doit rendre responsable le porteur de mauvaises nouvelles – nous le savons depuis *Tirésias* attirant sur lui la colère du roi *Œdipe*. Nous devons le dire: plus arrogante sera la démonstration mondiale de l'élite supranationale, plus la propagation globale des idées et des lignes de conduite postchrétiennes, post-humaniennes (en principe une sous-culture occidentale profondément dégénérée) en sera la réplique intrépide. Encore plus dynamique sera-t-elle, en venant de l'autre bord, lorsque les populations et les sociétés souhaitant prendre le chemin de l'Occident, mais sans y parvenir, se retourneront finalement, dans leur déception, contre lui en tout ce qu'il est, et en même temps contre son moralisme humanitaire.

L'Europe devrait se souvenir de sa propre identité et la défendre

Au lieu de cela, l'Europe devrait trouver la volonté et le courage de se souvenir de sa propre identité dans ses aspects historique, géoculturel, anthropologique et ontologique et de la défendre de façon énergique contre le totalitarisme islamique, mais aussi contre l'uniformisation des Etats-nations européens et des identités, donc de la culture européenne, systématiquement et massivement promue par l'élite supranationale.

A ce point, il faudrait prendre en considération et attirer avec insistance, l'attention sur les succès politiques considérables des pouvoirs politiques identitaires, indépendants, nationalistes, et des mouvements citoyens dans plusieurs pays européens, de la Finlande au Danemark jusqu'à la Slovaquie et à la Hongrie – sans parler de la Russie et de la Suisse, lesquelles sont de toute façon les derniers bastions de l'héritage intellectuel et culturel de l'Europe chrétienne, donc du bon sens commun.

La décision prise par le peuple britannique en faveur de la sortie de la Grande-Bretagne de la soi-disant Union européenne doit être interprétée comme un événement d'actualité de grande importance.⁹ En tant qu'historien, je me permettrai ici un pronostic: cette décision signale le début de la fin du Léviathan totalitaire bruxellois post-national – et en tant que tel, ce jour entrera dans les livres d'histoire.

Il reste naturellement à espérer que durant l'année 2017, les forces conscientes de leur identité, libérales et nationales en Grande-Bretagne, seront rejoints par d'autres succès analogues. Ce serait alors certainement la Némésis de l'histoire européenne pour l'hybris de la déconstruction de l'identité humaine.

(Traduction Horizons et débats)

¹ Cf. les caractéristiques de la célèbre Epitaphe de Périclès, Thucydide, *Historia*, II, p. 35–46

² Les Spartiates, les Corinthiens et d'autres villes-Etats grecques l'exprimaient ainsi: «Nous avons recours à la guerre pour libérer la Grèce», ibid. I, p. 124 et IV, p. 85

³ Lockhart, J. G. *Memoirs of the life of Sir Walter Scott*. Edinburgh. 1853, Bd. 3, p. 305ss.

⁴ Kindermann, Gottfried-Karl. *Grundelemente der Weltpolitik, Eine Einführung*. Munich/Zürich, 1991, p. 254

⁵ Ibid., p. 170

⁶ Burke, Edmund. *Appeal from the New Whigs*. Works, London, 1854–57. Bd. III, p. 111ss.

⁷ A cet égard, voir l'excellent article de René Roca «Un regard helvétique sur l'année commémorative 2015». In: *Horizons et débats* n° 32/33 du 30/12/15

⁸ Cf. Kirk, Russel. *The Conservative Mind*. 1953, p. 127

⁹ Une analyse de cette question, excellente à tous points de vue, a été réalisée par le Pr Richard A. Werner, publiée dans *Horizons et débats*. Cf. Werner, R. A. «Les principes fondamentaux de l'UE – Au sujet du référendum sur l'appartenance de la Grande-Bretagne à l'Union européenne». In: *Horizons et débats* n° 15 du 13/7/16

Priorité aux droits et devoirs des Etats nations

Pour une Europe d'Etats souverains respectant le droit et préservant la paix

par Karl Müller

En se dirigeant vers le col de Maloja, en Engadine, vers le glacier de Forno, le randonneur passe devant un vieux bâtiment, un centre de rencontre des mouvements de la gauche alternative. Il s'agit de la maison de Salecina. On y trouve une immense affiche sur laquelle est inscrit: «No borders» – pas de frontières. Sur la page de présentation du site Internet de cet établissement se trouve la même inscription. On peut naturellement se dire: est-ce important, ce ne sont que des gauchistes alternatifs. Il n'est pas nécessaire de les prendre au sérieux, ce n'est qu'une infime minorité.

Depuis que l'Europe est envahie par des migrants, accueillis à bras ouverts par la politique officielle de la chancelière allemande (CDU) et de l'Union européenne avec des contrôles aux frontières et des réglementations juridiques bloqués pendant des mois, on peut se demander quelle est l'identité et l'impact cette minorité et qui sont ceux exigeant encore «No borders».

Deux livres intéressants

La journaliste allemande *Frederike Beck* a écrit un livre traitant cette question en profondeur et de manière bien documentée. Le titre est un peu provocateur: «L'agenda secret de la migration. Comment des réseaux élitaires avec l'aide de l'UE, de l'ONU, de fondations très fortunées et d'ONG tentent de détruire l'Europe». (2016, en allemand, ISBN 978-3-86445-310-6). Toutefois les faits contenus dans cet ouvrage sont très informatifs et doivent absolument être pris au sérieux. Les chapitres sont intitulés «La faille de l'UE», «Le rôle de l'ONU dans l'application de l'agenda de migrations», «No borders, no nations: l'agenda sans frontières des fondations créant le chaos». Particulièrement intéressants sont les sous-chapitres «Abolition des Etats nationaux par la mise en place d'un Etat européen unitaire», «L'agenda migratoire de l'ONU», «Qui est Peter Sutherland?», «La déclaration de guerre de l'élite globale aux Etats nationaux européens», «George Soros et son réseau international de fondations», «La Commission européenne et les fondations privées ont les mêmes objectifs», «La forteresse Europe a été rasée». Il est très recommandable de lire ce livre en entier.

Il apparaît clairement qu'à l'aide de la politique de migration des instances dirigeantes de l'ONU et de l'UE, ainsi que du gouvernement allemand, on vise à détruire les Etats-nations, tels qu'ils se présentent actuellement. Pour soutenir ce programme, on retrouve tant les cercles de la gauche alternative que les profiteurs de la politique néolibérale. En outre, il existe un vaste réseau international de fondations, d'associations et de sociétés poursuivant, en connivence avec des institutions nationales et internationales qui les financent, leur opération politique des «No borders» et de la mondialisation illimitée. Cela signifie que tous les habitants du monde pourront être «délocalisés» par ci et par là, sans patrie et sans racines, mais toujours «flexibles». Il en résulte que les prétentions humanitaires de ces gens sont parfaitement inhumaines.

Prenons donc encore un second livre en main. Il est paru en allemand en 2015, après l'avoir été publié en 2012 en néerlandais. Il fut écrit par un jeune scientifique et journaliste des Pays-Bas, *Thierry BauDET*. Le titre du livre: «Attaque contre l'Etat national» (2015, en allemand, ISBN 978-3-86445-222-2). Il n'est pas indispensable de suivre toutes les réflexions et conclusions de cet ouvrage, mais il est intéressant de prendre connaissance des premier et troisième chapitres. Les titres «La naissance de l'Etat national» et «L'importance de l'Etat national». L'auteur explique comment les agressions répétées contre l'Etat national souverain et européen, en lui reprochant surtout son existence comme une menace pour la paix, ne tient pas la route puisque les guerres mondiales du XX^e siècle – à l'encontre de ce que prétend l'UE – ne furent

pas provoquées par les Etats-nations souverains.

Les conceptions européennes des nationaux-socialistes

Bien au contraire. Les deux guerres mondiales furent le fruit de visées conquérantes et impériales des belligérants, la volonté de dominer d'autres nations et de mettre un terme à la souveraineté des Etats-nations. Il est intéressant de voir comment ce livre nous rappelle les conceptions européennes des nationaux-socialistes, par exemple le discours de *Joseph Goebbels* du 11 septembre 1940 intitulé «L'Europe de l'avenir». On y lit: «Les peuples européens prenaient de plus en plus conscience que ce qui leur arrivait n'étaient que des querelles de familles – comparées aux grandes questions que les continents doivent résoudre. [...] Je suis persuadé que dans les 50 années à venir, on cessera de penser dans la catégorie d'un pays spécifique – bon nombre des problèmes d'aujourd'hui disparaîtront.»

Ou bien les réflexions d'*Hitler* en conversation avec le ministre finnois des Affaires étrangères le 28 novembre 1941, retrouvées dans les procès-verbaux et affirmant que «les peuples d'Europe sont de plus en plus conscients qu'ils appartiennent à une grande famille des peuples.» On y trouve aussi la citation suivante: «[Hitler] ne faisait pas partie de ces hommes qui laissent volontiers aux autres la tâche de résoudre un problème difficile. Il s'agit de régler maintenant la tâche de créer une seule et unique famille européenne. La technique militaire moderne ne permet plus aux petits pays de subsister indépendamment. Alors qu'on peut parcourir en avion 600 km en une heure, il est urgent de réunir les nations dans un seul grand espace.»

Et pour finir il y a les thèses nationalsocialistes pour la «nouvelle Europe». Il est question de l'«unification de l'Europe, qui selon les lois de l'histoire s'annonçait comme un développement incontournable». Puis: «Le nouvel ordre européen écartera forcément les causes ayant provoqué au cours de l'histoire des guerres à l'intérieur de l'Europe. Les nations européennes ne s'affronteront plus en tant qu'ennemis. L'époque des particularismes européens va être surmontée à jamais.»

On connaît la politique réelle des nationaux-socialistes et les résultats qui en découlèrent.

L'auteur néerlandais est convaincu que les Etats-nations souverains sont nécessaires pour garantir des conditions d'Etat de droit et de démocratie et pour satisfaire le «sentiment du vivre-ensemble» des citoyens. La possibilité pour les citoyens de décider souverainement qui ils veulent admettre ou non dans leur Etat en fait indéniablement partie. «Sans choix commun – rien ne va», tel est le titre du dernier sous-chapitre du livre.

Le besoin des peuples d'être libres et égaux
En fait: la formation des Etats nationaux européens est un pas important vers la reconnaissance de la dignité. L'histoire de l'Europe montre combien ses peuples se sont battus pour obtenir un ordre stable de liberté et d'égalité dans une société humaine – et cela contre l'instabilité, le chaos et la soumission à l'impérialisme.

Cette formation fut unique pour chacun des pays nationaux européens et se développa dans différentes périodes. Mais elle fut aussi le fondement d'une «révolution mondiale démocratique» (*Martin Kriele*) débouchant dans tous les Etats européens dans la reconnaissance du monopole du pouvoir étatique, de la séparation des pouvoirs, de l'Etat de droit et de la souveraineté du peuple. Toutes les Constitutions européennes s'en inspireront – malgré certaines différences.

Le chemin pour y arriver ne fut pas simple.

Un coup d'œil dans l'histoire: la libération des empires

A la fin de l'antiquité, les peuples européens voulaient se libérer de l'empire romain. Mais

le résultat, après trois siècles de chaos, ne fut pas la souveraineté et la consolidation des Etats avec des citoyens libres et égaux. Dans la partie occidentale de l'empire, l'ancien empire fut remplacé par un autre. Les rois germaniques reprirent les tâches qui leur étaient assignées par Rome, en tant que pouvoir laïc et comme successeurs des empereurs de l'Empire romain occidental. Ce déroulement historique connut son apogée au XV^e siècle avec le «Saint-Empire romain germanique». Dans l'est de l'empire, l'Empire romain continua d'exister pendant plusieurs siècles. Mais son déclin se termina – avec la conquête de Constantinople par les Turcs au XV^e siècle – en la domination d'un nouvel empire dans le sud-ouest de l'Europe – l'Empire ottoman.

Autour de ces deux empires, vers la fin du Moyen Âge, quelques Etats européens entreprirent leurs premiers pas en direction de l'Etat-nation, tels la France, les îles britanniques, les pays scandinaves ou quelques régions d'Europe orientale – mais ils restèrent des Etats corporatifs à structure hiérarchisée, furent considérés comme le bien de leur princes en étant loin d'être des Etats de droit assurant liberté, égalité et souveraineté à leurs peuples – et encore moins aux autres populations et Etats.

L'histoire suisse adopta sa propre voie. Jusqu'en 1648, elle fit partie formellement du «Saint-Empire romain germanique», mais les Suisses revendiquèrent déjà au Moyen Âge une plus grande indépendance par rapport aux rois et empereurs allemands et à leurs baillis. Ils formèrent une sorte de confédération d'Etats avec des cantons très indépendants et se trouvèrent dès la fin du XV^e siècle quasiment à l'abri des directives de l'empereur sis à Vienne.

Les débuts du pouvoir étatique actuel

La voie vers les Etats-nations ne s'ouvrit en Europe centrale qu'au milieu du XVII^e siècle avec le *Traité de Westphalie*, l'acceptation de la tolérance religieuse et les nouvelles idées de l'époque. Pour la première fois, on se préoccupa de l'importance de l'histoire, des droits et devoirs des peuples et des nations.

Le «Saint-Empire romain germanique» ne fut plus qu'une ombre et fut remplacé en Europe centrale par un grand nombre d'Etats régionaux et absolutistes – ayant le monopole du pouvoir et la souveraineté de leurs dirigeants, mais là aussi et encore pour longtemps sans idée nationale, sans Etats de droit et sans souveraineté populaire.

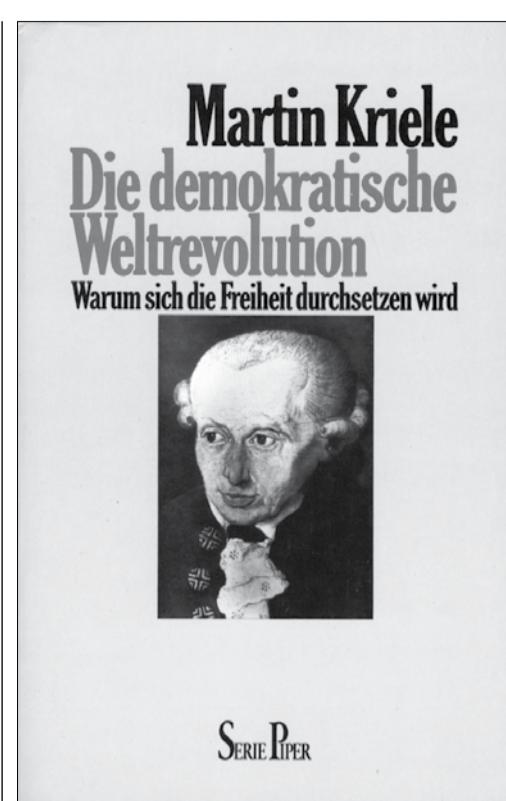
Il ne resta de l'Empire d'Europe centrale, que l'empire de la dynastie des Habsbourg. Celle-ci subsista jusqu'à la fin de la Première Guerre mondiale. Elle fut dissoute, par des puissances étrangères, en différents Etats-nations.

La fin des hostilités mena également à la dissolution de l'autre grand empire qui s'était étendu jusqu'en Europe: l'Empire ottoman. Sur cet espace précédemment européen apparurent déjà au XIX^e siècle et au début du XX^e – là aussi suite à des pressions impériales extérieures – des Etats nationaux fragiles de l'Europe du Sud-Est.

Il ne resta plus qu'un seul empire, les Anglo-Saxons. Leur désir de domination s'étendait toujours et encore sur tous les continents. Cependant, au début du XX^e siècle, un nouvel empire commença à se développer et à concurrencer également le pouvoir britannique en Europe: l'Empire étatsunien.

Certains Etats européens se transforment en Etats constitutionnels

Malgré cela, tous les Etats européens se donnèrent au cours des XIX^e et XX^e siècles des Constitutions et s'efforcèrent d'instaurer – petit à petit et à différentes époques – le monopole du pouvoir étatique, la séparation des pouvoirs l'Etat de droit et la souveraineté populaire. Tous les Etats nationaux ont un peuple, un pouvoir étatique avec monopole du pouvoir et un territoire avec des frontières



bien définies et reconnues au niveau international.

Chacun de ces Etats jouit suite à son histoire, d'une longue tradition culturelle et connaît une identité commune – même sa formation fut définie de l'extérieur et non pas par ses propres populations. Dans chacun de ces Etats, il existe (encore et toujours) – malgré toutes les différences qu'il peut y avoir – un sentiment d'appartenance commune qui s'est formé au travers des générations. Les personnes devinrent des citoyens et citoyennes de leur Etat national – et chaque génération montante se trouve devant la même tâche.

Le droit international et les Constitutions nationales imposent aujourd'hui à tous les Etats nationaux le respect des droits de leurs citoyens et ceux des autres Etats et des autres peuples. Ce sont donc les droits humains, la souveraineté des ressortissants du pays et l'intégrité des frontières étatiques. Mais aucun Etat n'est tenu d'accepter impérativement toute personne voulant s'installer dans le pays comme nouveau citoyen.

Aujourd'hui, ce sont les Etats-nations et de leurs Constitutions qui sont les garants de la paix et de la compréhension entre les peuples. La violation du droit national et international qu'on observe depuis un quart de siècle a cependant, rendu possible de nouvelles guerres en Europe. Les Etats-nations participant à ces guerres ne le font pas du fait de leur forme d'Etat national et de leur Constitution, mais bien parce qu'ils méprisent la souveraineté de leur peuple et leurs droits. Ils le font suite à leurs propres velléités impériales ou en tant que vassaux obéissants de puissances impériales non-européennes, notamment des Etats-Unis d'Amérique.

Déjà les guerres européennes du XX^e siècle ne peuvent être imputées aux Etats nationaux de l'époque. Des dirigeants apatrides et avides de pouvoir s'efforcèrent de vivre leurs folles idées impériales, abusant des populations et les entraînant dans la catastrophe. Ceci est vrai aussi pour le XXI^e siècle.

Etats-nations souverains pour l'entente entre les peuples et pour la coopération

L'identité nationale et le patriotisme ne sont pas en opposition à l'entente entre les peuples et à la paix, ils sont complémentaires. Il est toujours vrai, hier comme aujourd'hui, que «l'enracinement dans sa propre culture et l'intériorisation des valeurs générales de cette culture sont les conditions pour que chacun et chacune trouve sa place dans ce monde. C'est la condition pour le respect mutuel de ses semblables et des autres cultures permettant une cohabitation pacifique des peuples.» (Annemarie Buchholz-Kaiser: «Die Menschen stärken», 2000)

Le pouvoir finit toujours en dictature quand les dirigeants passent outre la volonté

Hilary Clinton et Donald Trump

hd. Ces dernières semaines et derniers mois, la presse de référence européenne s'est exprimée vivement au sujet de la campagne électorale américaine concernant la prochaine présidence. La teneur est toujours la même: Donald Trump est le mal personnifié, Hillary Clinton n'est certes pas un ange, mais représente néanmoins le meilleur choix. Et si

jamais quelqu'un est en faveur de Trump et contre Clinton, alors il doit se situer très à droite. En effet, il est intéressant, de constater aussi l'existence de voix provenant plutôt de gauche se manifestant et mesurant les deux candidats présidentiels selon leur engagement pour la paix en Europe. Ces arguments méritent d'être pris en compte. Car,

ils mènent à la question de savoir à quels plans et intérets obéissent ceux qui se prononcent si bruyamment contre Trump et pour Clinton. D'ailleurs: les bellicistes néoconservateurs, tels l'ancien vice-ministre américain de la Défense Paul Wolfowitz, ont décidé d'écrire Hillary Clinton (*Spiegel online* du 26/8/16).

Hillary Clinton représente la guerre

par Hannes Hofbauer

Quiconque se met à lire le nouveau livre de Diana Johnstone, ressent rapidement un malaise. Dans ces élections présidentielles américaines, il ne faut surtout pas espérer en *Hillary Clinton*, dont le portrait politique est réalisé dans l'ouvrage de Johnstone. L'ancienne First Lady et ancienne Secrétaire d'Etat des Etats-Unis cache son avidité de pouvoir et de guerre en utilisant des formules vides du droit-de-l'Hommisme et du féminisme, mais – selon l'auteure – elle serait la «ête de proue» idéale pour le complexe militaro-industriel américain.

L'américaine Diana Johnstone, qui vit à Paris, appelle, dans sa biographie soigneusement recherchée de la candidate démocrate à la Présidence, la «reine du chaos».

Pendant de longues années, la scientifique – âgée entre-temps de 82 ans – s'est penchée sur les guerres dirigées par Washington, notamment l'agression de l'OTAN contre la Yougoslavie. Pendant deux législatures Johnstone fut porte-parole des Verts au Parlement européen, avant de tomber en disgrâce suite à sa position irréductiblement

anti-OTAN. Avec la biographie politique d'Hillary Clinton qui pourrait être sous peu la plus puissante du monde, l'auteure donne à ses lecteurs un aperçu d'un avenir rempli de mensonges et de guerres.

De manière magistrale, Johnstone retrace le monde des idées d'Hillary Clinton, et comment elle a réussi déjà comme Secrétaire d'Etat des Etats-Unis à récupérer les groupes de la société civile dans le monde entier pour les intérêts américains. Ainsi, elle rappelle le «dialogue stratégique des sociétés civiles» initié par Clinton au début 2011, avec lequel elle exigea des ambassadeurs américains de se fonder sur les trois piliers de sa politique: «un gouvernement à l'écoute, une économie privée puissante et une société civile, remplissant l'espace entre l'Etat et l'économie».

Johnstone décrit comme idéologiquement déterminant la voie prise par les démocrates libéraux sous la direction de Mme Clinton «menant de l'égalité à la diversité». C'est ainsi qu'on réussit à déclarer la fin de l'idée des classes en Europe et de la remplacer par le «droit à l'altérité» en l'ancrant profondément

ment également dans les cercles de gauche. La doctrine sociétale dominante est basée sur les conceptions de la multi-culturalité, des soucis pour les minorités et de l'antiracisme. Johnstone y repère un nouveau mantra que Clinton récite toujours quand des gouvernements encombrants refusent l'obéissance économique et/ou politique. Alors que dans le cas de l'Arabie saoudite, il n'en était (et n'est) jamais question, les Etats-Unis sous les deux Clinton tiraient la carte de la société civile contre la Yougoslavie et la Libye.

L'attaque de la Libye de Kadhafi était, selon Johnstone, «la guerre personnelle de Hillary». Le Pentagone et les militaires dirigeants déconseillèrent de déclencher une guerre contre la Libye, la Secrétaire d'Etat Clinton, cependant, boycottait toutes tentatives de trouver une solution politique. Après le lynchage de Mouammar Kadhafi, elle s'est laissée aller jusqu'à paraphraser la déclaration de César: «Nous sommes venus, nous avons vu, il est mort.» Un tel mépris brutal pour un adversaire politique est rarement entendu publiquement.

Si l'on suit l'argumentation de Johnstone, les relations américano-russes continueront à se détériorer au cas où Mme Clinton serait élue présidente des Etats-Unis. Johnstone rappelle à ce sujet les critiques émises envers George W. Bush en 2008 par la «reine du chaos». Lors de son bref rapprochement du Kremlin, ce dernier, ayant pu regarder Poutine dans les yeux, avait affirmé qu'il en avait vu son âme. Ce à quoi Hillary lui aurait répondu «qu'un agent du KGB n'a pas d'âme».

Après la lecture de ce livre, il reste la peur – car l'auteure démontre, de quelle manière Mme Clinton, alors Secrétaire d'Etat, a agressivement imposé sa vision du monde, et il n'y a guère d'espoir, que cela change si elle devient présidente.

Johnstone, Diana: *Die Chaos-Königin, Hillary Clinton und die Außenpolitik der selbsternannten Weltmacht*, Francfort 2016 [Hillary Clinton, la reine du chaos, et la politique extérieure de la puissance mondiale autoproclamée]

Source: www.ossietzky.net
(Traduction Horizons et débats)

Trump, le candidat de la paix?

par Rainer Rupp

Il ne saurait y avoir d'événement plus hystérique que la campagne anti-Trump. Des dessins humoristiques de presse le comparent à Hitler, un général américain menace de faire un coup d'Etat. Des voix raisonnables tentent de s'y opposer, tel le spécialiste renommé de la Russie, Stephen F. Cohen, membre du Council on Foreign Relations des Etats-Unis – un think tank très influent. Il voit en Trump un porteur d'espoir souhaitant mettre un terme à la situation extrêmement dangereuse de la nouvelle guerre froide. Parallèlement, le support public pour les guerres étatsuniennes diminue.

Récemment, lors d'une conférence de presse à la Maison blanche donnée à la suite d'une rencontre avec le Premier ministre de Singapour Lee Hsien Loong, le Président Obama a déclaré que Donald Trump «était inapte à devenir président». Il a demandé aux membres du parti républicain siégeant au Congrès de désavouer leur candidat à la présidentielle: «S'il faut constamment expliquer très clairement que ce qu'il [Trump] exprime est inacceptable, vous [Républicains] devez sérieusement vous demander pourquoi vous le soutenez toujours et encore. Qu'est-ce que cela signifie pour votre parti de choisir Trump comme porte-drapeau?»

En fait, la campagne de haine contre Trump devient de plus en plus hystérique. La campagne anti-Trump des médias est arrivée

au point où même les bandes dessinées tels «The Simpsons» font de la propagande pour Hillary et diabolisent Trump. On y montre par exemple Trump lisant au lit un livre intitulé «Les grands discours de A. Hitler».

Entretemps, un certain homme, soi-disant le plus riche du monde et roi du capitalisme corrompu, a promis à Hillary de tout faire pour lui amener, en sa faveur, des électeurs aux urnes.

La liste des va-t-en-guerre issus de l'establishment du parti républicain, dont beaucoup de néoconservateurs importants s'opposent ouvertement à la candidature du Républicain Donald Trump (ceux-ci ayant déclaré qu'ils préféreraient donner leur voix à Hillary), est à vous couper le souffle.

En même temps, l'ex-général des US-Marines John Allen, ancien commandeur en chef en Afghanistan, prédit des situations catastrophiques pour la stabilité intérieure des Etats-Unis en cas d'élection de Trump. Ce militaire, exclu d'une promotion au poste de commandement en chef de l'OTAN en Europe (SACEUR) en raison d'un scandale dévoilé à la dernière minute, a déclaré dimanche dernier aux informations de la chaîne de télévision ABC que l'élection de Trump «créerait une crise militaro-civile comme on n'en aurait jamais vue dans le pays.»

Mais quel est le sens de la menace de ce militant passionné d'Hillary, lorsqu'il déclare que l'élection de Trump briserait les rela-

tions entre le commandement civil et militaire? Entretemps, le site financier américain «Zero Hedge» s'est demandé à juste titre, si ce général n'avait pas exercé de pression en brandissant la menace d'un coup d'Etat militaire?

Heureusement, parmi les experts américains en géostratégie et les hommes politiques du parti républicain, il n'y a pas que des va-t'en-guerre. Par exemple, un ancien candidat à la présidence des Républicains, Patrick Buchanan, a qualifié Trump, mardi dernier, dans un mémoire publié sur Internet, de candidat de la paix en raison de son approche rafraîchissante – libérée de toute idéologie de la guerre froide – concernant le rôle de l'OTAN en Europe.

Stephen Cohen, spécialiste de la Russie de renommée internationale, voit Trump comme un garant de la paix entre la Russie et l'Europe. Stephen F. Cohen, professeur émérite en études russes aux Universités de New York et de Princeton, membre influent du Council on Foreign Relations, a discuté samedi passé de Donald Trump, Vladimir Poutine et de la nouvelle guerre froide avec M. Smerconish de la CNN.

Selon Cohen, la plupart des médias rendent un très mauvais service au peuple américain en passant sous silence le contenu des arguments de Trump sur l'OTAN et la Russie tout en répandant la sale campagne simpliste de Clinton selon laquelle Trump serait «un agent russe». «Cela doit absolument finir», a déclaré Cohen. «Nous nous approchons d'un niveau absolument comparable à la crise des missiles de Cuba et à la confrontation nucléaire avec la Russie de jadis. A ce sujet, on ne trouve aucun débat dans les médias américains.»

«Et puis soudainement, Donald Trump apparaît», explique Cohen, «Il dit qu'il veut mettre un terme à la nouvelle guerre froide et coopérer avec la Russie dans différents domaines et – à l'étonnement de tous – les médias diffusent un flot d'accusations comparable à un néo-McCarthyisme, l'accusant d'être un agent russe, un «candidat mandchou» et un «partenaire d'affaires de Poutine.» «Actuellement, nous sommes dans une année d'élections présidentielles où un débat doit avoir lieu. Mais cela, les médias ne nous l'offrent pas.»

Concernant la prétendue «menace russe» en Europe orientale et l'affirmation de la Russie à vouloir mettre un terme à l'indépendance des Etats baltes, Cohen précise: «Il n'y a aucune preuve à disposition. Absolument rien.» Et d'ajouter: «Revenons aux paroles

«Priorité aux droits et ...»
suite de la page 3

de leur peuple et violent le droit et la souveraineté populaire. C'est alors qu'ils peuvent retomber dans la folie impériale. Il ne s'agit donc pas des citoyens, ce ne sont pas les peuples.

Il est donc indispensable que les citoyens soient vigilants, n'acceptent pas la concentration du pouvoir en quelques mains que ce soient et participent à former activement la vie politique du pays. Cela presuppose une population averte bien formée, consciente de son histoire et de sa culture et connaissant les particularités de son pays tout autant que ce qui la relie avec tous ces semblables du reste du monde.

L'Etat-nation européen, l'Etat de droit démocratique, est le modèle d'avenir de la vie étatique du XXI^e siècle. Les attaques menées contre l'Etat national ne servent ni l'autodétermination, ni le droit, ni la paix. Ces attaques cachent de nouvelles velléités de domination

impériale, cherchant à soumettre les peuples en leur volant leur dignité. Les moyens utilisés sont multiples.

L'un d'eux est l'Union européenne et son cadre institutionnel. L'UE n'est dans sa forme actuelle nullement un garant de la paix et de l'entente entre les peuples – bien au contraire. Les organisations précédant l'Union européenne émanèrent de la pensée impériale de la guerre froide. Leur point de départ était les planifications des services secrets américains. L'Union européenne doit aussi servir les projets impériaux dans l'actuelle nouvelle guerre froide. C'est cela qu'il faut contrecarrer.

Ce n'est qu'en faisant revivre les Etats-nations européens, leur souveraineté, leur culture et leur identité qu'on peut garantir la paix en Europe, ainsi que la coopération constructive entre les Etats sur la base de l'égalité. Ce n'est qu'ainsi qu'on peut redonner la dignité aux hommes en leur assurant leurs droits, ce qui permettra aux populations de prendre en main leurs devoirs citoyens. •

Bimensuel favorisant la pensée indépendante, l'éthique et la responsabilité
Pour le respect et la promotion du droit international,
du droit humanitaire et des droits humains

Editeur
Coopérative Zeit-Fragen

Rédacteur en chef
Jean-Paul Vuilleumier

Rédaction et administration
Case postale 729, CH-8044 Zurich
Tél. +41 44 350 65 50
Fax +41 44 350 65 51

hd@zeit-fragen.ch
www.horizons-et-debats.ch

CCP 87-748485-6
IBAN: CH64 0900 0000 8774 84856
BIC: POFICHBEXXX

Imprimerie
Nüssli, Mellingen

Abonnement annuel 168.– frs / 108.– euros
ISSN 1662 – 4599

© 2016 Editions Zeit-Fragen pour tous les textes et les illustrations.
Reproduction d'illustrations, de textes entiers et d'extraits importants uniquement avec la permission de la rédaction; reproduction d'extraits courts et de citations avec indication de la source «Horizons et débats, Zurich».

Horizons et débats

Les migrants à la frontière sud de la Suisse

Etat des lieux vu de Suisse

par Marianne Wüthrich, docteur en droit

Quiconque a lu ces derniers jours et semaines les gros titres concernant les mouvements migratoires à travers la Méditerranée en direction de la Suisse, pourrait croire que les années passées, la Suisse n'était guère confrontée aux flux migratoires venant de l'Italie. Mais le fait est que depuis longtemps tous les étés, des dizaines de milliers de réfugiés et de demandeurs d'emploi cherchent à entrer par l'Italie en Suisse. Pour cette raison, la Suisse avait déjà conclu en 1998 un accord de réadmission avec l'Italie, entré en vigueur le 1^{er} mai 2000. Depuis 2008, la Suisse participe aux accords de Schengen et Dublin. Cependant, ce n'est que depuis peu de temps qu'il est possible aux garde-frontières suisses de refouler un plus grand nombre de nouveaux arrivants vers l'Italie. Cela n'est pas dû au fait que le procédé suisse serait devenu «plus sévère» ou même qu'il violerait, dans des cas individuels, le droit d'asile – comme certains politiciens le prétendent –, mais tout simplement parce que le gouvernement italien respecte depuis peu les règles du régime de Dublin et coopère avec les autorités suisses.

Ce qui est vrai, c'est que les voies migratoires d'Afrique et du Moyen-Orient arrivent de plus en plus souvent à la frontière suisse. L'article ci-dessous en analyse les raisons et explique, du point de vue suisse, quels sont les disfonctionnements en Europe.

Le bombardement impitoyable de nombreux Etats auparavant bien organisés et de leurs populations a des répercussions également en Europe. Sous l'ancien gouvernement libyen, les filières d'immigration clandestine n'avaient pas autant de facilités à faire leurs affaires qu'aujourd'hui. Les auteurs des flux migratoires croissants ne sont pas facilement identifiables dans l'ère des réseaux numériques. Mais une chose est certaine: cela convient aux services secrets américains – «keep Europe busy ...»

Les migrants, victimes de la politique désordonnée de l'UE

La grande majorité des migrants vient du Sud et de l'Est et atteint l'Europe par l'Italie. 93%(!) en juillet – indication claire d'une gestion centralisée. Chaque jour, des centaines de migrants sont transférés de leurs embarcations sur les navires allemands, français et britanniques de *Frontex*¹ et amenés dans les ports italiens, 95 000 au premier semestre 2016!²

Depuis l'initiative individualiste et non concertée de «bienvenue» de la chancelière allemande et la confusion qui en a résulté, la voie prédominante des migrants vers l'Europe a changé à plusieurs reprises selon la force des choses. La route des Balkans est actuellement pratiquement fermée, depuis que certains Etats ont commencé à contrôler intensivement leurs frontières. Au printemps 2016, on a appris que la voie migratoire allait changer en direction du col du Brenner, donc de la frontière italo-autrichienne. Le gouvernement autrichien a donc eu recours au frein d'urgence et a annoncé des contrôles efficaces, jusqu'à même clôturer le col alpin. Le journal *Zeit* du 13 mai a rapporté que les deux gouvernements se sont mis d'accord – étonnamment vite! – que ce ne seront pas les Autrichiens qui contrôleront l'entrée par le col du Brenner, mais les autorités italiennes à la sortie de leur pays. A cette fin, l'Italie a augmenté son dispositif de 50 policiers et 60 soldats au Brenner afin de pouvoir diriger les migrants «vers d'autres lieux, où ils pourraient demander l'asile», dixit le ministre de l'Intérieur *Angelino Alfano*. L'accord fait effet: comme son homologue autrichien *Wolfgang Sobotka* a déclaré déjà en mai, «le nombre des migrants essayant d'entrer en Autriche par le col du Brenner se rapproche de zéro».³

Il est donc possible de donner des signaux clairs, si les décideurs le veulent. Le point crucial de cet accord est cependant le suivant: les migrants sont donc amenés «vers d'autres lieux», à savoir en direction de la frontière italo-suisse, de sorte que cette année encore plus de personnes qu'auparavant veulent entrer par Côme dans le canton du Tessin.

Les victimes de cette politique désordonnée sont principalement les personnes ayant

Norman Gobbi, président du Conseil d'Etat tessinois et directeur de la police s'exprime sur la situation migratoire à Côme (I)

«Je pense qu'il est dans l'intérêt de ce pays d'assurer la légalité – mais aussi de recevoir correctement les requérants d'asile. Toutefois, cela doit toujours se faire avec de sérieux contrôles, conscient que, parmi ces migrants se trouvent aussi des personnes ayant des objectifs pas toujours pacifiques. Par exemple, une question reste ouverte, qu'est-il advenu en Libye des adhérents et des combattants de Daech ayant à l'heure actuelle perdu le combat contre les forces armées libyennes. Que vont-ils faire? Viennent-ils chez nous pour s'infiltrer en tant que migrants? C'est pourquoi, nous devons analyser soigneusement la situation. [...] Concernant la question migratoire, nous devons tenir compte du contingent de réfugiés se trouvant déjà en Europe. Nous avons signé un accord de libre circulation des personnes avec l'Union européenne et ses Etats membres. Cela permet une grande mobilité au sein du continent européen. Nous

ne pouvons continuer à remplir la barque déjà presque pleine.

La Suisse n'est pas la seule à devoir résoudre ce problème, se sont avant tout les pays de l'UE. Ils ont fait une déclaration claire, comme l'Allemagne, l'année dernière, avec sa «politique de bienvenue». Ils ont tout simplement ouvert en grand les portes. A mon avis, il s'agit là d'un grand manque de responsabilité. Il y eut par la suite quelque 500 000 migrants non enregistrés en novembre de l'an dernier. Maintenant ils errent en Allemagne. Nous en avons vu les conséquences à Cologne ou ensuite avec les autres problèmes en Allemagne. Nous ne pouvons pas jouer avec les valeurs, avec les valeurs humaines, si après on ne fait pas face aux conséquences. Il faut agir bien et correctement, aider là où c'est possible.»

Citations du directeur tessinois de la police Norman Gobbi lors de l'émission radiophonique «Tagesgespräch» de la SRF 1 du 18/8/16

quitté leur pays et leur famille en déboursant leur dernières économies, parce qu'on leur a fait miroiter un bon travail en Allemagne ou dans un autre pays étranger et qu'ils espèrent ainsi pouvoir soutenir leur famille restée au pays. Il faut en finir avec de tels mensonges! Il serait beaucoup plus humain – et beaucoup plus indépendant de la principale puissance d'Outre-Atlantique – si nous Européens, utilisions notre énergie et nos moyens financiers prévus pour terminer ces guerres sans fins et pour faire tout le possible afin que ces gens puissent retourner dans leur pays pour y trouver des moyens d'existence professionnelle et de pouvoir y mener une existence décente parmi les leurs.

Quand les menaces terroristes augmentent, il faut protéger les frontières

Face aux personnes souhaitant entrer sur notre territoire, le *Corps des gardes-frontière suisse* s'en tient au droit en vigueur et aux instructions des autorités fédérales. Celles-

ci ont réagi rapidement et en toute transparence aux allégations librement inventées que les migrants n'étaient pas autorisés à entrer en Suisse, même en tant que requérant d'asile (cf. encadré «Information concernant la situation à la frontière sud»). La Suisse a une longue tradition de puissance protectrice et d'asile pour les victimes politiquement persécutées et n'a aucune raison de s'en écarter (cf. encadré «Réfugiés et requérants d'asile en Suisse»). En revanche, elle ne peut pas laisser circuler librement dans le pays les migrants sans documents de voyage. Vu l'augmentation des attaques terroristes dans divers pays européens, les contrôles fiables aux frontières devraient être salués par toutes les forces politiques au niveau national et international. La *«Basler Zeitung»* a attiré l'attention sur le fait qu'en raison de la situation sécuritaire tendue, il fallait absolument surveiller la frontière sud de la Suisse.⁴

Par conséquent, il faut saluer le changement de pratique du gouvernement italien.

Réfugiés et requérants d'asile en Suisse

En juillet 2016, 2477 demandes d'asile ont été déposées, soit 148 de plus qu'en juin (+6,4%).

Pour le seul mois de juillet, les principaux pays de provenance des requérants d'asile arrivés en Suisse ont été l'Erythrée (738 demandes), la Somalie (197 demandes), l'Afghanistan (171 demandes), l'Ethiopie (168 demandes) et le Nigéria (146 demandes).

Fin juillet, 32 358 personnes se trouvaient dans le processus de procédure. En outre, 35 039 personnes venant de régions

en guerre ont été admis provisoirement, dont un tiers depuis plus de 7 ans.

Fin juin, 43 300 réfugiés reconnus vivaient en Suisse. Cela pourrait sembler peu, mais il faut prendre en compte qu'une grande partie des réfugiés reconnus des décennies passées se sont fait naturaliser en Suisse et ne font donc plus partie des réfugiés.

Secrétariat d'Etat aux migrations (SEM), statistique en matière d'asile, juillet 2016, www.sem.admin.ch/sem/fr/home/aktuell/news/2016/2016-08-11.html

Information sur la situation à la frontière sud (Département fédéral des Finances)*

Etat: 18 août 2016

«–Lorsqu'une personne manifeste la volonté de demander à la Suisse de la protéger, elle a accès au système d'asile suisse.

– En revanche, les personnes dépourvues de documents de voyage valables, ne déposant pas de demande d'asile ou ne voulant que transiter par la Suisse, sont renvoyées de notre pays par le Corps des gardes-frontière en vertu de la Loi fédérale sur les étrangers. Nombre de ces personnes peuvent être remises directement aux autorités italiennes sur la base de l'accord de réadmission avec l'Italie en vigueur depuis l'année 2000.

– La Suisse respecte les règles européennes en vigueur (accord de Dublin). La Suisse ne peut dès lors pas devenir un pays de transit pour la migration irrégulière; elle s'efforce d'empêcher le transit de personnes dépourvues de documents de voyage valables au moyen de différentes mesures.

– Le système Dublin ne prévoit pas que des demandeurs d'asile puissent choisir

le pays de destination qui leur convient. Un tel système serait inapplicable. Le système Dublin prévoit en revanche qu'un pays soit compétent pour chaque demande d'asile et assume la responsabilité à l'égard des personnes recherchant une protection.

– La Suisse s'engage depuis longtemps pour une politique européenne solidaire en matière d'asile. La situation difficile à la frontière sud pour les personnes concernées le montre clairement: aucun pays européen ne peut relever seul les défis en la matière, ni l'Italie, ni l'Allemagne et ni la Suisse. Il s'agit donc de trouver à l'avenir des solutions durables et conformes à l'Etat de droit, en collaboration avec les partenaires européens. Ainsi, la Suisse participe volontairement aux programmes de l'UE concernant la répartition des demandeurs d'asile afin de décharger les Etats fortement sollicités.»

*Informations complémentaires:
«Questions et réponses concernant la situation à la frontière sud»: www.efd.admin.ch/efd/fri/home/themen/zoll/info-suedgrenze.html*

Aujourd'hui, il ne permet plus que les nouveaux arrivants dans le sud de l'Italie ou de la Sicile disparaissent dans la nature et continuent leur voyage vers le Nord. Il exige que tous soient enregistrés et leur offre la possibilité de demander l'asile en Italie.

Cependant, les Italiens demeurent seul avec leur problème: 105 867 demandes d'asile ont été faites en Italie en l'espace d'une année (d'août 2015 à juillet 2016), 50% de plus que l'année précédente. Et l'on prévoit, selon la *«Neue Zürcher Zeitung»*, que le nombre augmentera d'ici l'arrivée de l'hiver. «Le déplacement des réfugiés dans d'autres pays, promis par Bruxelles, n'a guère lieu. Le «Relocation Plan» du président de la Commission de l'UE Jean-Claude Juncker stipule qu'entre septembre 2015 et 2017, 160 000 requérants d'asile, ayant déposé une demande en Italie ou en Grèce, seraient transférés dans d'autres Etats-membres de l'UE. Un an plus tard, il n'y a que 902, respectivement 2665 demandeurs d'asile ayant été repris de ces deux pays.»⁵

Juncker savait d'avance que de nombreux pays de l'UE s'opposeraient à juste titre contre une répartition imposée. D'ailleurs, les bateaux de Frontex remplis de migrants pourraient, comme compensation, de temps en temps jeter l'ancre dans un port méditerranéen français au lieu des ports italiens. Cependant, Paris préfère ordonner des contrôles rigoureux à la frontière italienne ...⁶

Il convient de mentionner que la Suisse participe volontairement(!) au projet de relocation de l'UE et accueillera 3000 réfugiés syriens venant de l'Europe du Sud jusqu'en 2018 – en plus des 3638 ressortissants syriens dont la Suisse a directement accordé le droit d'asile jusqu'à maintenant et des 6358 personnes admises à titre provisoire.⁷

Protection des frontières et de la population face au «monde sans frontières»

De nombreux migrants, prenant le train de la ville frontière italienne de Côme pour arriver à la frontière suisse à Chiasso sont retransportés en Italie par les gardes-frontières. Cependant, il tentent toujours à nouveau de repasser la frontière et campent entre-temps à Côme. Là, ils reçoivent de la nourriture et des vêtements par des organisations caritatives suisses et des organisations non gouvernementales (ONG). Cela est certainement louable. Moins réjouissant est le fait que les militants suisses saisissent l'occasion de faire campagne contre leur propre pays. Un groupe de politiciens sociaux-démocrates, parmi eux l'ancienne conseillère fédérale Ruth Dreifuss, «exigent des explications» de l'*Office fédéral des migrations* et du Corps des gardes-frontière.⁸

Il est à noter: il est évident qu'il faut s'occuper des réfugiés se trouvant à Côme (en réalité, ce serait la tâche des autorités italiennes, et les bénévoles suisses peuvent volontiers donner un coup de main). Selon la *«Weltwoche»*, les voyageurs sociaux-démocrates suisses voyageant à Côme, utilisent cependant la situation «à des fins politiques et pour améliorer leur «image». Ils estiment la Suisse responsable de la misère et reprochent aux Corps des gardes-frontière d'agir trop durement et de manière disproportionnée.»⁹

Le journal *Die Zeit* écrit d'une façon objective mais sous un titre quelque peu compromettant «La Suisse ferme ses frontières»: «En fait, les gardes-frontière suisse font uniquement ce qu'ils font depuis 16 ans: quiconque ne satisfaisait pas les dispositions d'entrée est renvoyé de manière «conséquente». C'est la réponse qu'a donné l'*Administration fédérale des douanes* (AFD) au journal *Die Zeit*. «Il n'est nullement question d'un changement de pratique, comme certains médias, militants de la cause des réfugiés et politiciens de la gauche aime à le prétendre.»¹⁰ A titre d'exemple, le journal raconte la situation d'un enseignant éthiopien de 26 ans, enregistré en tant que requérant d'asile en Italie et qui peut donc être renvoyé par la Suisse. Rester en Italie n'est pour lui, et beaucoup d'autres naturellement, pas une option, car il doit gagner de l'argent pour sa famille en Ethiopie ce qui est certainement plus facile en Suisse ou en

Allemagne: nouvelle stratégie de protection civile

Reconnaître les signes du temps

L'Allemagne se prépare-t-elle à la guerre? Conséquences pour la Suisse

rl./me. Le 24 août, Mr Thomas de Maizière, ministre des Affaires intérieures de la République fédérale a proposé au Cabinet un plan d'action qui, depuis 2012, a été élaboré dans le cadre d'une «Conception de défense civile». Ces propositions ont été acceptées par le Cabinet. C'est très tard que le gouvernement allemand assume sa responsabilité de mettre en route une stratégie de protection civile. Cette stratégie fait partie d'une stratégie de défense globale («Rahmenrichtlinien für die Gesamtverteidigung» (RRGV)), dans laquelle est intégrée également la «Konzeption der Bundeswehr» (KdB).

L'Allemagne se prépare-t-elle à une guerre future? Depuis la fin de la guerre froide, c'est la première fois qu'officiellement, on ne prend en considération pas seulement des attaques terroristes et électroniques, mais aussi une situation de guerre. Mais il faut voir la publication actuelle aussi comme un élément des préparatifs psychologiques à grande échelle pour une future guerre. Cette démarche de politique intérieure s'inscrit dans la politique d'alliance de l'Allemagne en tant que «vassal fidèle» de Washington.

Ceci a des conséquences sur la politique actuelle de la Suisse.

Propositions concrètes

Dans la «Conception de défense civile», du Ministère des affaires intérieures du 24 août, on lit en détail, sur 70 pages, des mesures de préparation civile pour le cas d'une guerre (cf. www.bmi.bund.de/SharedDocs/Downloads/DE/Broschueren/2016/konzeption-zivile-verteidigung.pdf?__blob=publicationFile). Dans ce volumineux document, on trouve aussi des mesures à prendre en cas de contamination radioactive, biologique et chimique (p. 28) en cas de manque de main-d'œuvre (p. 59) et de mesures de soutien aux forces armées (p. 60). Entre autres, il est proposé de

- alerter la population avec un «effet réveil» en cas de danger en utilisant radio, télévision, sirènes, systèmes d'haut-parleurs, SMS et Internet – également dans les chemins de fer;
- contrôler si les réserves en vaccins contre la variole et les réserves d'antibiotiques doivent être augmentées;

– préparer l'installation de «centres de décontamination» devant les hôpitaux en cas d'attaques nucléaires, biologiques ou chimiques, pour traiter les blessés en dehors des hôpitaux;

- préparer la mobilisation, dans un délai de 24 heures, d'un tiers des forces de l'Organisation de protection civile fédérale («Technisches Hilfswerk THW»), à la fois et sur tout le territoire;
- établir une stratégie «Conception globale courant d'urgence» pour la République fédérale et pour les Länder, de sorte que l'agence fédérale du réseau électrique puisse, en cas de crise, décider de «l'interruption ou l'établissement en priorité d'installations vitales»;
- instaurer des entrepôts de pétrole et d'essence à 140 endroits pour garantir un plein approvisionnement pendant 90 jours;
- discuter d'une «réserve de denrées alimentaires» au niveau fédéral et, en outre, miser sur la «responsabilité personnelle et les capacités de se protéger» de la population;
- demander que tous les ménages, disposent d'une pharmacie d'urgence, de couvertures chaudes, de charbon, de bois, de bougies, de torches, de piles, d'allumettes, d'accumulateurs chargés et de réserves d'argent liquide (cf. *Frankfurter Allgemeine Sonntagszeitung* du 21 août).

Penser à des attaques par armes ABC

Une guerre avec l'utilisation d'armes atomiques, biologiques ou chimiques doit, à nouveau, être prise en considération. Concernant le nouveau rapport gouvernemental, *Spiegel online* déclare que «dans le document, une attaque contre le territoire de l'Etat n'est, indirectement, plus exclue». (21 août)

Depuis un certain temps, un conflit guerrier se dessine à l'horizon. Les Américains provoquent à outrance la Fédération de Russie. Au cours des derniers 25 ans, les Russes n'ont violé le droit international qu'une fois. Les Etats membres de l'OTAN l'ont fait souvent, notamment en Yougoslavie, en Irak, en Libye, en Syrie. Les révoltes de couleur, dirigées par l'OTAN, relèvent du répertoire standard. Les flux migratoires de ces derniers mois sont des opérations dirigées – et ne sont pas un hasard.

Depuis que la situation en Ukraine s'est aggravée suite à des interférences de l'extérieure (activités de diverses fondations américaines, tireurs embusqués «inconnus» puis un coup d'Etat), il y a des préparatifs, directement à la frontière russe, pour un conflit armé avec la Russie. Washington et l'OTAN ont fait avorter toutes tentatives d'une solution pacifique (*Steinmeier, Hollande*).

Le gouvernement allemand est fermement intégré à l'OTAN et continue de suivre les directives d'outre-Atlantique. Contrairement à la Loi fondamentale allemande, il est intégré depuis longue date dans des activités bellicistes. Lors du dernier sommet de l'OTAN à Varsovie, les Etats-membres ont été obligés de «renforcer leur résistance civile contre des menaces non conventionnelles» (*Frankfurter Allgemeine Sonntagszeitung*, du 21 août). L'escalade est en cours.

Des années de préparatifs de guerre

Les grands médias allemands se sont alliés, depuis des années, à la stratégie de guerre des «atlantistes». Selon eux, la Russie, et en particulier le président russe, sont dotés, exclusivement, de caractéristiques négatives. On utilise les poncifs les plus primitifs pour créer et ancrer des préjugés. Ainsi, on saborde les solutions diplomatiques et pacifiques. Tout le monde sait que la propagande est un élément important de la préparation psychologique de toute guerre. Et cette propagande est devenue de plus en plus intense, ces dernières années.

Jouer avec le feu

Certains milieux, aux Etats-Unis, conduisent le monde vers une guerre, avec le but de rester l'*«unique puissance mondiale»*, malgré un endettement impossible à rembourser. Pour commencer, le champ de bataille pourrait bien se situer en Europe. Les Etats-Unis eux-mêmes se trouvent devant des défis intérieurs difficiles (dettes de l'Etat, hélicoptère monétaire, appauvrissement des populations). En outre, une campagne électorale malpropre rend l'impossible possible. Le candidat *Trump* est opposé au «modèle d'affaires» basé sur la guerre. Donc, il est diabolisé. *Hillary Clinton* représente la combinaison de Wallstreet et du complexe militaro-industriel.

La Suisse rêve encore de l'UE et du PPP

La Suisse, encore obnubilée par de nombreux avantages imaginaires, se réveillera doucement de ses rêveries portant sur l'UE et le PPP (Partenariat pour la Paix). La portée des accords signés par une Suisse étourdie, devient évidente, devant le scénario d'une possible guerre. Notre pays est trop impliqué dans l'une des futures alliances bellicistes.

La Suisse doit se refuser aux factions bellicistes

En Suisse, des mesures politiques, économiques et de droit public doivent être entreprises. Sinon, le réveil sera terrible. Pour la politique, cela signifie d'adopter les mesures nécessaires pour que le pays puisse maintenir la neutralité dans le contexte international. Quels accords politiques et économiques avec d'autres Etats doivent être conclus pour garantir notre neutralité? Avec quelles mesures la sécurité des civils peut-elle être garantie en cas d'actes de guerre? Quelles mesures militaires sont nécessaires pour rendre crédible la neutralité? Mais, face à d'autres Etats, *Didier Burkhalter* doit parler franchement: la Suisse se refuse à la faction belliciste. La Suisse reste fidèle à la stratégie de la paix et du commerce.

Renforcer les forces politiques positives

Pendant la Seconde Guerre mondiale, le conseiller fédéral *Giuseppe Motta* a fait sortir la Suisse de plusieurs obligations politiques ayant pu s'avérer dangereuses pour le pays. En politique intérieure, un accord entre les différentes tendances politiques au sein du Conseil national rendit possible la préparation à la guerre.

Aujourd'hui également, il est nécessaire de chercher des voies pour assurer notre avenir en cas d'un possible conflit armé tout en créant l'espace libre nécessaire pour une diplomatie de paix et d'éventuels bons services pour autrui. Ce ne sont pas uniquement les politiciens des différents camps politiques qui sont sollicités mais également toutes les personnes civiles. La Suisse a de la latitude, elle a un héritage et une mission. Des suiveurs, il y en a assez. Etre un modèle oblige.

Penser aux provisions domestiques

rl. Etes-vous préparés? Vos proches et vos voisins sont-ils préparés? Des provisions domestiques peuvent vous aider de surmonter des temps difficiles. A l'Office fédéral pour l'approvisionnement économique du pays (OFAE), vous pouvez commander gratuitement diverses publications, par exemple le dépliant «Des provisions ... providentielles» pour surmonter une pénurie de 7 jours (www.bwl.admin.ch) ou des informations comment réagir lors d'une panne d'électricité (www.bwl.admin.ch/dienstleistungen).

Outre les informations actuelles de l'OFAE – actualisées dernièrement et disponibles également sur les médias sociaux (cf. encadré) –, il vaut la peine d'étudier également les informations plus anciennes. Nous vous recommandons par exemple la liste des aliments

contenu dans la brochure «Provision de ménage – Pour que l'éventualité ne devienne pas la fatalité» de l'OFAE parue en 1997. Cette liste contient les quanti-

tés nécessaires pour 15 jours. Dans cette brochure, vous trouverez également des informations concernant la gestion sensée des provisions.

Alertswiss – un application pour réaliser son propre plan d'urgence

hd. En 2015, l'Office fédéral de la protection de la population (OFPF) a lancé le système Alertswiss en collaboration avec diverses organisations partenaires. Il est accessible par le biais du site web (alertswiss.ch), d'une application gratuite, du compte Twitter (@alertswiss) et de YouTube pour informer toute personne intéressée sur la protection en cas de catastrophe ou de situation d'urgence. La principale mesure consiste à réaliser soi-même un plan d'urgence

pour son propre ménage. On peut, par exemple, y noter les lieux de rendez-vous pour les membres de la famille, des informations importantes ou une liste des provisions de ménage. L'application est très bien faite. «En situation d'urgence, il est décisif que les autorités et la population sachent réagir correctement et rapidement», a déclaré *Benno Bühlmann*, le directeur de l'Office fédéral de la protection de la population.



«Les migrants à la frontière sud ...»

suite de la page 5

Allemagne qu'en Italie. Sa déception est compréhensible. Mais selon ses propres mots, il n'est pas un réfugié persécuté politiquement lui donnant le droit d'asile chez nous.

Le point de vue d'un militant suisse est également fort intéressant. Il distribue des tracts à Côme et se montre révolté qu'avec l'enregistrement en Italie «on a privé les réfugiés de la possibilité, [...] de décider eux-mêmes de l'endroit où ils veulent demander l'asile.» (*Die Zeit* du 18/8/16) Mais c'est justement ce droit que le droit d'asile n'octroie pas aux réfugiés: «Le système de Dublin ne prévoit pas que les requérants d'asile puissent choisir eux-mêmes le pays de destination.

Un tel système serait impraticable.» [souligné par mw.] (cf. encadré «Information sur la situation à la frontière sud»).

Maintenant, le jeune homme en vient aux faits: «*Je ne crois pas aux frontières*» [souligné par mw.]. Les gens qui arrivent ici ont mon âge, mais n'ont pas le droit de passer en Suisse – simplement parce qu'ils ont le faux passeport dans leur poche. Mais moi, j'ai déjà traversé cette frontière plus de mille fois, même si ce n'était que pour faire la fête.» (*Die Zeit*, du 18/8/16) [sic!] Et les contribuables suisses devraient assurer les moyens de subsistance pour les fêtards anti-frontières et les flux d'immigrés incontrôlés – sans parler de la perte de contrôle de la sécurité du pays. Profitant de ce que la population soit préoccupée par la compassion pour les réfu-

giés, on agit en réalité pour tout autre chose: la dissolution des Etats-nations en créant un chaos aux frontières nationales, l'organisation de campagnes de diffamation contre les autorités responsables de la protection des frontières et l'incitation des migrants à prendre d'assaut les frontières.

Heureusement, c'est le peuple qui décide des règles juridiques dans notre pays. La grande majorité de la population n'est pas réceptive à de telles idéologies dangereuses, elle insiste à trouver des solutions adéquates et indépendantes pour les problèmes existants.

² «Die Asylanträge türmen sich in Italien», *Neue Zürcher Zeitung* du 20/8/16

³ «Österreich verzichtet auf Grenzkontrollen am Brenner», *Zeit online* du 13/5/16

⁴ «Bundesrat Maurers neue Transparenz», *Basler Zeitung* du 18/8/16

⁵ «Die Asylanträge türmen sich in Italien», *Neue Zürcher Zeitung* du 20/8/16

⁶ «Bundesrat Maurers neue Transparenz», *Basler Zeitung* du 18/8/16

⁷ Secrétariat d'Etat aux migrations, «Crise humanitaire en Syrie», www.sem.admin.ch/sem/fr/home/asyl/syrien.html

⁸ «So erschütterte das Flüchtlingscamp Ruth Dreifuss», *Blick* du 13/8/16

⁹ «Profilierung in Como», *Weltwoche* no 33 du 18/8/16

¹⁰ *Die Zeit* du 18/8/16

¹ Agence européenne pour la gestion de la coopération opérationnelle aux frontières extérieures des Etats membres de l'Union européenne.

«Il préfère mettre son argent dans une caisse ...»

A propos de la responsabilité éthique des banques coopératives

par Georg Koch

Les banques coopératives doivent-elles céder à la pression de fusion créée artificiellement? Quels étaient les objectifs de leurs fondateurs Friedrich Wilhelm Raiffeisen et Hermann Schulze-Delitzsch?

La vague de fusion touchant aussi les banques mutualistes de Raiffeisen en Allemagne, en Autriche et en Suisse n'en finit pas. Tandis qu'en Suisse en 1986, il existait encore 1229 banques Raiffeisen indépendantes, leur nombre a été réduit au cours des années à 292 coopératives indépendantes. Dans les trois pays cela est, dit-on, dû à un certain montant nécessaire pour le bilan ainsi qu'à l'augmentation de la bureaucratie due aux directives américaines exigeant davantage de personnel.

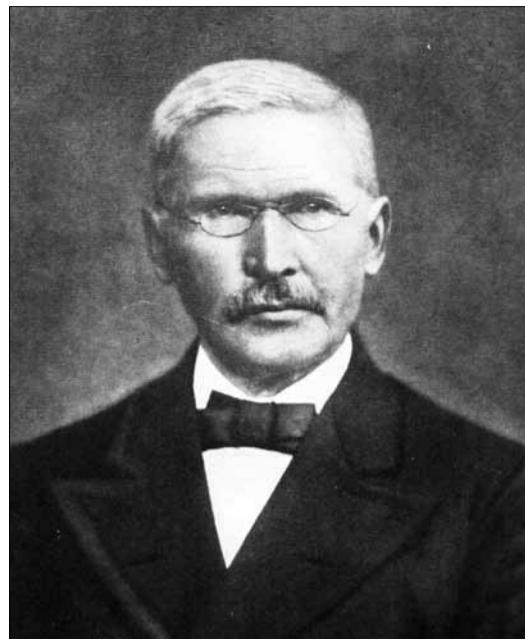
Toutefois, les banques populaires et les banques Raiffeisen jouissent encore de la confiance de leurs clients et de leurs membres de la coopérative et ont, pour cette raison, un succès économique. Cependant, beaucoup de membres ne sont pas enthousiastes à l'idée qu'on bâsse avec leur argent, à de nombreux endroits, des établissements somptueux à la manière d'une grande banque, ce qui est tout à fait contraire à la modestie du père fondateur. Bien qu'à la campagne, le nombre des coopérateurs dépasse souvent les 4500 membres, auxquels il faut ajouter beaucoup de clients non-membres, la banque suisse Raiffeisen continue à faire de la publicité en soulignant la proximité du client: «Etre à proximité de ses clients: le principe est non seulement une règle morale (philosophie du Groupe) mais aussi une réalité géographique. Les directeurs et les collaborateurs connaissent les sociétaires et les clients personnellement.» Pour reconstruire de nouvelles fusions et pour préserver cette philosophie du Groupe, il faut réfléchir à ce que les pères fondateurs des banques mutualistes *Friedrich Wilhelm Raiffeisen et Hermann Schulze-Delitzsch* avaient vraiment pensé sur la grandeur de la coopérative et sur l'octroi de crédit.

Lorsqu'au moyen de l'argent, le plus fort domine le plus faible ...

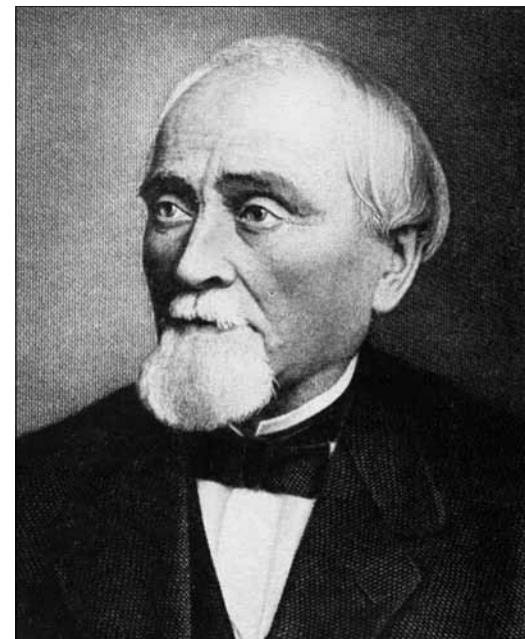
Ni Raiffeisen ni Schulze-Delitzsch ne voyaient dans les coopératives fondées par eux-mêmes, une organisation utilitariste pour avantagez leurs membres. Tous deux voulaient avec leur mouvement coopératif préserver la paix sociale dans leur propre pays. Raiffeisen voyait dans l'amour du prochain une base essentielle pour réduire la détresse sociale et encourager la prospérité. L'union et le travail coopératifs devaient être aussi une école pour la préservation morale de l'esprit de solidarité afin de permettre l'auto-assistance dans le regroupement solidaire.

Déjà en 1866, il déplorait dans son œuvre «Die Darlehnskassen-Vereine als Mittel zur Abhilfe der Not der ländlichen Bevölkerung sowie auch der städtischen Handwerker und Arbeiter»², qu'après le manque de liberté du droit corporatif et l'obligation corporative, que désormais l'argent puisse dicter le monde. «L'argent est devenu un pouvoir insurmontable, balayant tous les obstacles sur son chemin. Autrefois, au moyen de la violence physique et aujourd'hui, au moyen de l'argent, le plus fort domine le plus faible. Outre les pouvoirs politiques, des puissances mondiales dirigeant le monde se forment, accumulant d'inestimables trésors, cause de leur influence illimitée. Cette influence qui sape la prospérité populaire, entaille à la vie populaire saine son artère vitale et ainsi menace le bon fonctionnement non seulement de la société mais aussi des Etats et des monarchies.»³

Raiffeisen ne voyait la solution ni dans un «sauvetage par le haut» (par exemple par un gouvernement etc. ...) ni par une révolution communiste. Sa solution, éprouvée depuis dans le monde entier, était le regroupement coopératif volontaire pour une auto-assistance mutuelle. «Comme autrefois, aujourd'hui encore, les voisins doivent s'unir



Friedrich Wilhelm Raiffeisen (photo mad)



Hermann Schulze-Delitzsch (photo mad)

étroitement et sincèrement pour une protection et résistance mutuelle, pour se libérer grâce à une force commune. Cela veut dire briser l'influence funeste du pouvoir proliférant de l'argent, pour ne plus gaspiller inutilement les forces pour ce dernier mais pour pouvoir employer celles-ci de manière fructueuse et bénéfique pour le bien de la famille. On doit à nouveau créer des corporations naissant des besoins du peuple et correspondant à ses particularités naturelles et libérales. Seuls de tels regroupements pourront prendre solidement racine dans la population et être de longue durée.»⁴

Les coopératives ont une mission d'éthique politique

Pour Schulze-Delitzsch, il s'agissait aussi de la détresse de la population. Lui aussi luttait contre les priviléges économiques minant l'égalité politique et prolongeant l'injustice et l'oppression connues déjà du droit corporatif. Pour Schulze-Delitzsch aussi, la coopérative possédait une mission aussi bien matérielle que politique-éthique: ««Capital et instruction» – propriété des équipements extérieurs et aptitude corporelle, intellectuelle et morale – ce sont les facteurs auxquels le succès dans la société moderne est lié. C'est un devoir de les mettre à disposition des travailleurs à un niveau plus élevé que jusqu'à présent. [...] Ce sont à nouveau dans les coopératives libres que les artisans et les ouvriers s'efforcent d'atteindre l'objectif. Dans nos associations ouvrières, artisanales et de formation, dans nos coopératives économiques et à but lucratif s'organisent les sans-pouvoirs dans leur désocialisation pour devenir une grande force et elles, les vraies «corporations de notre temps» sont appelées à réaliser dans toute son ampleur le grand principe du travail libre, l'insertion complète des ouvriers dans l'Etat et la société. Une union solide, pour tester sa propre circonscription et son propre dynamisme, l'indépendance et la calme intervention dans les milieux proches de la vie quotidienne, de la famille et de l'activité professionnelle. C'est par là qu'on doit commencer, c'est de là que le prochain déroulement doit débuter. C'est la pré-école de l'autogouvernement et de l'auto-administration dans l'Etat et la commune, l'école d'où sortent des hommes libres, des êtres travailleurs et des citoyens courageux, c'est la semence d'où jaillit le salut pour notre pays!»⁵

Dans le soutien mutuel, Schulze-Delitzsch voyait déjà à cette époque une garantie pour l'épanouissement personnel: «Avec l'insertion de ses membres dans une communauté puissante, ils créent l'espace le plus libre possible pour favoriser un épanouissement individuel, la particularité de chacun. C'est justement et seulement dans la solidarité, dans la promesse d'un pour tous et tous pour un, qu'elles offrent à l'individu la base sûre pour une considération personnelle, dans la réciprocité la meilleure de son indépendance. [...] Mais pas seulement la solidarité du devoir, comme elle se révèle dans cette adhésion – non, tout particulièrement la soli-

darité du droit nous donne la vraie clé de voûte de l'organisation, qui conduit principalement à ce que la libre personnalité ne se perde pas dans l'ensemble, mais trouve en elle son meilleur appui.»⁶

Le slogan de Schulze-Delitzsch était: «Celui qui attend de l'autre ne serait-ce que de l'Etat, une aide, cède le pouvoir et la surveillance sur soi-même et renonce à son indépendance. Ce serait un renoncement à soi-même, un manque de confiance dans ses propres forces, encore plus contraire, encore plus infondé, que les preuves évidentes dans les coopératives, selon lesquelles les travailleurs peuvent bien s'aider eux-mêmes quand ils s'y attellent aisément afin de ne pas avoir besoin du soutien extérieur.»⁷

Former les coopérants

Pour promouvoir et sauvegarder cette solidarité, Schulze-Delitzsch tenait notamment à encourager la création de coopératives dans le domaine de la formation. «Ces associations se réunissent pour offrir à leurs membres des moyens de formation auxquels ils n'accèdent pas par eux-mêmes. On délibère, on échange ses points de vues, on offre à ses membres des manuels, on organise des conférences intéressantes. C'est ainsi qu'on essaie d'élargir les perceptions individuelles en les mesurant dans la confrontation réciproque, que l'on débloque les moyens financiers pour l'achat de livres et de magazines, pour promouvoir l'enseignement en commun et les instituts de formation continue – personne ne contestera les résultats encourageants déjà atteints dans toute son ampleur dans ce domaine.»

En tant que député prussien, Schulze-Delitzsch participa activement à la création de la première loi prussienne sur les coopératives. Il incita la création de diverses coopératives dans les domaines des associations d'avance financière et de crédit, des banques populaires, des associations pour la promotion des matières premières, des associations de consommation, des caisses malades et des coopératives d'entreprise. Il résuma ainsi les principes fondamentaux de ces coopératives:

«1. Il faut que ceux qui profitent, dans n'importe quel domaine économique ou professionnel, des prestations de la coopérative soient en même temps ses membres et ses entrepreneurs, prenant en charge ses profits et ses pertes puisque c'est, dans nos associations, la seule manière d'organiser l'aide sociale autonome.

2. Il faut qu'ils s'engagent personnellement non seulement aux pertes et aux profits de l'association entrepreneur, mais également à sa direction et à son administration, à la dimension mentale donc des devoirs de l'entreprise, en participant à la gestion de l'association qui décide en dernière instance de ses affaires, par la totalité de ses membres.

3. La création des fonds nécessaires à l'entreprise coopérative se fait à travers le dépôt d'espèces par les membres augmentant continuellement, au fur et à mesure que

les contributions et acquis des parts individuelles de bénéfice (dividendes) atteignent les quotes-parts appropriées, conditionnées par l'envergure et les risques de l'entreprise ainsi que par la situation financière des membres.

4. Pour trouver un support supplémentaire solide en forme de crédit, la totalité des membres sont tous solidaires par rapport aux dettes collectives.

5. Finalement, au sein des coopératives, le principe de l'exclusivité prévalant dans la vie de commerce par ailleurs – principe qui tend à réservé les avantages de l'entreprise à un cercle très restreint – est abandonné au profit d'un nombre aussi large que possible, en réglant les conditions d'accès de manière à permettre, à chaque ouvrier compétent et bienveillant, de les remplir puisque les buts de la coopérative se réalisent mieux et au profit de tous si un grand nombre de participants y contribue.»⁹

Pour répondre aux conditions d'accès selon Schulze-Delitzsch, l'intéressé doit donc disposer d'un engagement au travail et être prêt à collaborer et à accepter la responsabilité solidaire. Il faut que le comité d'accès le connaisse, une candidature purement par écrit étant exclue.

Coopérants choisis de manière responsable

Il importa aussi à Raiffeisen de sélectionner les membres des coopératives de manière responsable. Il partagea les coopératives devenues trop grandes affirmant que «les membres du conseil d'administration dans leur totalité n'avaient plus les connaissances indispensables sur la situation de leurs membres». Quant aux caisses de prêt, le principe solide s'imposa «de limiter le plus possible les conscriptions des associations aussi longtemps que leur viabilité n'était pas mise en question. Il s'est avéré utile de ne pas élargir une coopérative au-delà des limites d'une paroisse, donc de n'y réunir que ses membres et de ne réunir plusieurs paroisses qu'en raison de dimensions restreintes d'une seule paroisse. [...] Ce n'est qu'ainsi qu'une association est capable de remplir sa tâche consistant à améliorer les conditions de ses membres aux niveaux matériel et moral.»¹⁰

Quant au choix des membres des conseils d'administration, Raiffeisen ne mâcha pas ses mots en disant: «La fiabilité du caractère et l'orientation selon le bien commun doivent se trouver au centre des capacités des membres des organismes d'administration.»¹² Il fallait riposter au danger de se fier, de manière trop insouciante, à des personnes connues à travers des liens personnels, en installant des révisions trimestrielles incluant le contrôle de la solvabilité des débiteurs et des garants.

C'est également Raiffeisen déjà qui mit en garde les coopératives par rapport à une des causes de la crise financière régnant jusqu'à nos jours. Raiffeisen refusa, de manière résolue, le commerce avec des valeurs mobilières. Raiffeisen aurait guère consenti à la reprise, par le groupe suisse Raiffeisen, de la banque privée *Notenstein* dont les revenus principaux proviennent du commerce avec des dits produits financiers structurés – même si l'objectif de cette reprise était honorable. C'est sa compassion vis-à-vis des couches sociales travaillant dur qui le lui aurait défendu. «La population rurale se méfie des valeurs mobilières, même s'il s'agit d'obligations très sûres [...]. Si jamais l'investissement dans de telles valeurs devenait courant, il serait difficile sinon impossible de le limiter. Les choses se transformeraient vite en des papiers d'institutions chimériques engendrant des dommages inestimables. Le producteur agricole, plus que dans les autres professions, est contraint de manger son pain quotidien gagné à la sueur de son front, sueur dont est imprégnée chaque pièce de monnaie qu'il épargne. Il en est conscient et donc désireux de l'investir de la manière la plus sûre. Il connaît

Un chef d'œuvre mémorable!

Le chef d'œuvre «Les faucheurs et le paysage de foin sauvage d'Isenthal» a reçu la distinction honorifique de paysage de l'année 2016 par la «Fondation suisse pour la protection et l'aménagement du paysage»

par Urs Knoblauch, journaliste culturel, Fruthwilen TG

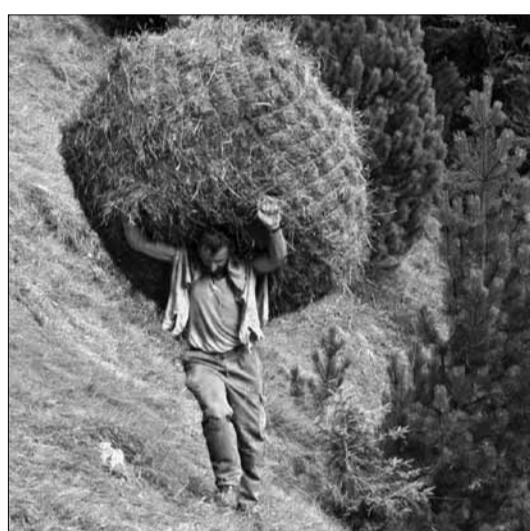
Les prés secs, les riches prairies et le foin sauvage font partie de l'admirable patrimoine naturel et culturel du pays. Quiconque a déjà contemplé la floraison alpestre, a sans doute déjà réfléchi au maintien et au soin à apporter à ces miracles de la nature. Par la grande variété de prés, de foin sauvage et par sa culture soignée, la Suisse tient une place première dans ce domaine et représente un modèle dans le monde. Le canton d'Uri en est conscient et s'engage particulièrement. Les prés alpestres riches en espèces sont un des 39 paysages culturels de Suisse.

Les faucheurs de foin sauvage contribuent au soin la nature, au bien culturel et au bien commun

Le fait que la Fondation suisse pour la protection et l'aménagement du paysage (FP) ait attribué le prix de cette année aux faucheurs de foin sauvage dans la région du lac des Quatre-Cantons est très méritoire. Depuis des siècles, les faucheurs de foin sauvage poursuivent cette tradition culturelle dans des paysages de montagne et alpestres extrêmement dangereux. Le travail de ces hommes – avec l'aide des femmes – exige beaucoup de force, un entraînement d'aptitudes et souvent aussi beaucoup de courage dans les prairies et parois de roches escarpées. Ainsi ils peuvent, en prévision des vagues de froid soudaines, mettre suffisamment de foin à l'abri pour le bétail dans les Alpes ou pour l'étable pendant toute l'année. Le gibier profite aussi des faucheurs de foin sauvage. Dans les hauteurs alpestres, on fauche de manière irrégulière, tous les deux ou trois ans, cela dépend de la capacité de travail disponible, de la croissance et des conditions météorologiques. On transporte le foin dans les greniers à foin sous forme de lourdes bottes de foin emballées dans des filets grâce à un système de transport par câble vieux de plus de cent ans.

1000 hectares fauchés à la faux

Le fauchage sauvage fait partie d'une culture agricole suscitant admiration et courage et comprenant un mode de vie alpine riche, exigeant l'aide mutuelle. Au-delà des générations, on transmet dans les familles et les coopératives les techniques, les pratiques et les expériences acquises. Le lauréat le plus âgé de la Fondation suisse pour la protection et l'aménagement du paysage a 89 ans, le plus jeune en a 16: «Il est étonnant qu'en Suisse on fauche encore plus de 1000 hectares avec la faux. Ainsi on protège des petites structures précieuses comme des fourmilières, des pierres et des buissons donnant la possibilité aux petits animaux comme les lézards, les sauterelles ou les abeilles sauvages de se mettre à l'abri à temps». Voilà une explication qu'on trouve dans l'une des nombreuses fiches d'information de la fondation (et de diverses organisations de protection de la nature) (Bafu, www.umwelt-schweiz.ch/publikationen). Ainsi les faucheurs de foin sauvage ne contribuent pas seulement à la sécurité alimentaire mais aussi à la sauvegarde de notre grande richesse en fleurs et en herbes ainsi qu'à un bien culturel précieux et à la stabilité de la terre pour la protection contre les avalanches. Utiliser



Le foin est emballé en lourdes bottes et transporté dans la vallée.
(photo Mary Leibundgut)

aujourd'hui de plus en plus d'outils de travail mécaniques, de souffleurs de foin, de faucheuses spéciales pour la montagne et même des hélicoptères, est une aide précieuse pour ce travail exigeant et dangereux. Des primes d'appui financières adaptées sont justifiées pour ce type d'agriculture absolument nécessaire. Elles sont modestes, comparées aux possibilités de gain en plaine. «Mais ce qui est capital est la présence de la main-d'œuvre, l'attitude personnelle positive et la reconnaissance de la société pour le fauchage de foin», écrit Raimund Rodewald, directeur de la FP.

En s'entretenant avec les faucheurs et les paysans, on constate à quel point ils sont liés par la confiance en Dieu, en la nature et leur tâche et comment ils se sentent responsables pour l'ensemble de la communauté humaine. Par les «prières criées» traditionnelles (transmission de textes de prières), que les paysans alpins chantent dans des entonnoirs le soir pour qu'ils puissent se faire entendre au-delà des vallées, par les magnifiques calvaires et chapelles, livrés aux multiples dangers ils prient pour que Dieu leur vienne en aide.

Colloque et cérémonie de remise de prix impressionnantes

Isenthal, petite commune montagnarde, se trouve dans le canton d'Uri à 778 m au-dessus du lac d'Uri. Déjà l'ascension extrêmement raide à pied, le voyage en voiture ou en bus longeant le paysage de rochers et de forêts, la vue imposante et vertigineuse sur le lac d'Uri, est un événement impressionnant. Dans cette nature montagnarde et originale de Suisse centrale, les habitants se rassemblent pour créer la Confédération helvétique et fixèrent leurs décisions dans le Pacte fédéral de 1291. Indépendants, modestes et dans l'esprit d'aide mutuelle, ils participèrent grandement à la construction de la démocratie directe en vue du bien commun. Pendant longtemps, il n'y avait pas de route d'Isleten à Isenthal. Seul l'accès par bateau était possible par Flüelen. En

sus du lac d'Uri. Tous les ans depuis 2011, la Fondation suisse pour la protection et l'aménagement du paysage (FP) décerne un prix à un paysage spécial suisse. En 1970, la Fondation a été fondée avec le but de «sauvegarder, soigner et valoriser des paysages dignes d'être protégés». Raimund Rodewald en est le directeur actuel et a publié de nombreux articles excellents à ce sujet. (En 2012, Horizons et débats n° 29 a publié de lui un article sur les paysages en terrasses au Valais.)

La Fondation a déjà pu réaliser de nombreux et précieux projets et attirer l'attention du public sur la protection de la nature, de l'aménagement du paysage et de leur diversité. «Elle poursuit le but d'assurer, de promouvoir et de rétablir les valeurs naturelles et culturelles, là où c'est nécessaire. Elle s'engage notamment en faveur des consultations, des expertises, de la formation, des travaux de projet, des publications et d'autres manières appropriées.»

Dans le cadre des grands changements structurels et de l'activité dans la construction, son engagement est particulièrement précieux. La Fondation a un caractère d'utilité publique et travaille en étroite liaison avec les autorités et les organisations s'occupant notamment de l'aménagement du territoire, de la pro-

tection de la nature des sites et monuments historiques ainsi que du tourisme. Son engagement et celui de nombreuses autres organisations sont nécessaires et largement soutenus.

La votation sur la révision de la loi pour l'aménagement du territoire de 2013 a mis en évidence la responsabilité commune du peuple suisse. Elle a été adoptée à 63% des voix. Kurt Fluri, conseiller national et président du comité de la FP, renvoie néanmoins au rapport annuel de 2015: «La réduction de la surface des terres cultivées continue et le taux de perte, dû au boom actuel de la construction, est encore plus élevé que pendant les années 1979/85 et 2004/09. En 24 ans, [...] environ 54 000 hectares sont passés de terres agricoles en terres constructibles.» Fin 2015, 30 000 hectares s'y sont ajoutés pour d'autres utilisations, «donc, au total 84 000 hectares de terres cultivées, équivalant à la superficie du canton du Jura». Il faut y ajouter le nombre toujours plus grand de personnes vivant dans les grandes villes et perdant les liens directs avec la nature et l'agriculture. Fluri renvoie au fait que l'extension des surfaces bâties, principalement la construction des maisons et des routes, est la véritable cause de la perte des terres agricoles.

«Il préfère mettre son argent ...»

suite de la page 7

les hommes à la direction de la coopérative. C'est avec leur caractère et leur fortune valeureuse qu'ils lui offrent une garantie qu'il est capable d'évaluer. Ceci serait exclu avec des valeurs mobilières d'origine inconnue et émises par des caisses d'épargne lointaines [...]. Il préfère mettre son argent dans une caisse ou dans une autre cachette sûre.¹³ •

⁴ op. cit., p. 110s.

⁵ Schulze-Delitzsch, Hermann. *Die nationale Bedeutung der Deutschen Genossenschaften*. Berlin 1865, S. 14f.

⁶ op. cit., p. 4

⁷ Schulze-Delitzsch, Hermann. *Capitel zu einem deutschen Arbeiterkatechismus. Sechs Vorträge vor dem Berliner Arbeiterverein*. Leipzig 1863, p. 123

⁸ op. cit., p. 126

⁹ op. cit., p. 128

¹⁰ Raiffeisen, Friedrich Wilhelm. *Die Darlehnskassen-Vereine als Mittel zur Abhilfe der Not der ländlichen Bevölkerung sowie auch der städtischen Handwerker und Arbeiter. Praktische Anleitung zur Bildung solcher Vereine, gestützt auf sechszehnjährige Erfahrung, als Gründer derselben*. Neuwied 1966, p. 37

¹¹ op. cit., p. 37

¹² op. cit., p. 55

¹³ op. cit., p. 74

¹ www.raiffeisen.ch/web/raiffeisen_organisation

² Raiffeisen, Friedrich Wilhelm. *Die Darlehnskassen-Vereine als Mittel zur Abhilfe der Not der ländlichen Bevölkerung sowie auch der städtischen Handwerker und Arbeiter. Praktische Anleitung zur Bildung solcher Vereine, gestützt auf sechszehnjährige Erfahrung, als Gründer derselben*. Neuwied 1866, Zitate aus der 8. Auflage, Neuwied 1966

³ op. cit., p. 109